lanationquotidien@gmail.com - www.journal-lanation.com

# LA NATION

Samedi 30 Octobre 2021 N° 2585 Prix: 10 DA

Quotidien National d'Information

PRODUCTION, DISTRIBUTION ET EXPLOITATION DU FILM SUR L'EMIR ABDELKADER"

**Création de l'établissement "Al Djazaïri"** P24

DÉBUT DE LA RÉGULARISATION DES TERRES "ARCH"

## 200.000 hectares de terres exploitées sans titres

P2

VICTIME DU RÉCHAUFFEMENT CLIMATIQUE

## L'Algérie entame sa transition énergétique

P3

AMMAR BELHIMER (MINISTRE DE LA COMMUNICATION)

## Appel aux syndicats à défendre les droits des journalistes

P3

KAMEL NASRI (MINISTRE DES TRAVAUX PUBLICS)

# L'autoroute Est-Ouest est devenue un "danger" pour les usagers

P3

ALGERIA STARTUP FUND (ASF)

## Un total de 65 projets financés en une année

65 projets ont été financés par l'Algeria Startup Fund (ASF) depuis sa création en octobre 2020, a indiqué jeudi à Alger M. Ahmed Haftari, Directeur général de ce fonds.

Sur les 247 demandes déposées par des porteurs de projets innovants durant sa première année, l'ASF a pris en charge 65 projets, a indiqué M. Haftari dans une conférence de presse consacrée à la présentation du bilan à l'occasion du 1er anniversaire de la création de ce fonds.

Parmi ces projets financés 38 projets à "forte valeur ajoutée" dans les domaines d'industrie pharmaceutique, l'intelligence artificielle, les nouvelles technologies et l'économie de connaissance, a-t-il ajouté.

P4

SOUDAN

## Le Conseil de sécurité "préoccupé" par putsch

Le Conseil de sécurité de l'ONU a adopté, jeudi, une résolution unanime sur le Soudan dans laquelle il a exprimé sa "profonde préoccupation" face à la prise du pouvoir par des militaires au Soudan, appelant au rétablissement du gouvernement de transition "dirigé par des civils". "Nous exprimons notre vive préoccupation face à la prise de pouvoir militaire au Soudan le 25 octobre, la suspension de certaines institutions constitutionnelles, la déclaration de l'état d'urgence et l'arrestation du Premier ministre Abdallah Hamdok ainsi que d'autres membres civils du gouvernement de transition", souligne le Conseil de sécurité dans une résolution unanime (15 pays) reprise par des médias.

Le Conseil de sécurité a exhorté les autorités militaires au Soudan à "rétablir le gouvernement de transition avec une direction civile, sur la base du document constitutionnel et d'autres documents fondateurs de la période de transition".

P11

## Sport

FOOT/ CAN-2021

### L'équipe nationale au complet à partir du 27 décembre

P09

CORONAVIRUS EN ALGÉRIE

## 110 nouveaux cas, 64 guérisons et 06 décès

P24

TRANSPORT MARITIME

## L'Algérie lorgne vers l'Afrique et l'Asie

P4

DJANET

## Une délégation russe découvre le potentiel touristique du Tassili

P7

## Brèves

IRRIGATION

### Traitement de 4 000 demandes de forage de puits

Plus de 4000 demandes introduites par les agriculteurs pour l'obtention d'autorisations de forage de puits ont été traitées par le secteur de l'Agriculture et du développement rural, a indiqué le ministre du secteur, Abdelhamid Hemdani. Lors d'une séance plénière du Conseil de la nation, consacrée aux questions orales, le ministre a souligné que dans le cadre de la coopération interministérielle et en coordination avec le ministère de l'Intérieur, des collectivités locales et de l'aménagement du territoire, le ministère a donné l'instruction N 471 aux walis le 30 septembre 2020 relative aux autorisations de forage des puits agricoles.
Ladite instruction porte sur la levée des entraves bureaucratiques pour l'octroi des autorisations de forage des puits, d'où la création d'une commission au niveau de chaque wilaya présidée par les représentants du secteur des Ressources en eau, en tant qu'espace de consultation locale, d'examen et d'adoption des autorisations de forage.
Des instructions pour la signature des autorisations de forage des puits localement ont également été données en coordination avec les walis. Par ailleurs, les deux ministères ont contribué à la révision et à la promulgation du décret exécutif N 21/260 du 13 juin 2021 visant à simplifier les procédures d'octroi des autorisations de forage et des documents nécessaires à la preuve de la propriété du foncier agricole.
A cet effet, les délais de délivrance des autorisations de forage ont été réduits à un mois et la validité des autorisations prolongée à 18 mois au lieu de 12 mois. Le secteur veille à définir les mécanismes de soutien au développement agricole en faveur des personnes intéressées par l'adhésion au programme d'économie d'eau. Le ministre a affirmé ne pas miser trop sur cette option, notamment après la forte sécheresse enregistrée l'année dernière et le grand impact des changements climatiques pouvant s'aggraver à l'avenir.

**R.N**

GLISSEMENT DE TERRAIN À BIR MOURAD RAIS

### Déviation du trafic pour plus de 10 jours

La circulation routière sera déviée pour une durée allant de 10 à 15 jours au niveau du projet de réalisation de la gare multimodale de Bir Mourad Rais vers d'autres directions jusqu'à la réparation des dommages occasionnés par les dernières précipitations enregistrées, a affirmé jeudi le wali d'Alger, Youcef Chorfa.
Le wali s'est rendu sur le lieu du glissement de terrain ce matin au niveau du site du projet de réalisation de la gare multimodale (Bir Mourad Rais) pour s'enquérir de l'état des principales canalisations d'eau suite au glissement de terrain créant un grand trou de 15 mètres de profondeur, annonçant qu'il a été décidé de dévier la circulation routière pendant 10 jours ou plus vers d'autres directions telles que Ain Naadja, Tixeraine et Oued Ouchayah par le nouveau pont d'El Remli, jusqu'au parachèvement des travaux et le retour à la normale.
Dans ce cadre, l'entreprise Cosider a été chargée d'engager des travaux d'urgence pour une durée allant de 10 à 15 jours, d'où la nécessité de fermer la route nationale (RN1) jouxtant la gare jusqu'à la réparation des dégâts, a ajouté M. Chorfa.
Les principales canalisations ont été endommagées en raison des fortes précipitations enregistrées la semaine dernière à Alger, a expliqué le wali, ajoutant que les services techniques avaient relevé « depuis deux jours un dysfonctionnement au niveau de ces canalisations ».

**R.N**

DÉBUT DE LA RÉGULARISATION DES TERRES "ARCH"

# 200.000 hectares de terres exploitées sans titres

*Les terres "Arch" feront l'objet d'une régularisation sur la base de l'obtention d'actes de concession, dans le cadre de l'application de l'arrêté interministériel publié en 2018 et relatif à l'assainissement du foncier agricole, a fait savoir jeudi le ministre de l'Agriculture et du Développement rural, Abdelhamid Hemdani.*

Intervenant lors d'une plénière du Conseil de la nation présidée par Abdelkader Ghrinek, vice-président du conseil, M. Hemdani a précisé que ce décret prévoit l'accélération de la régularisation des situations en suspens et le lancement d'un recensement global des bénéficiaires des terres sans titres à travers le territoire national, ce qui permet au ministère de les étudier et régulariser conformément à la loi.
A ce jour, ajoute-t-il, 200.000 hectares de terres exploitées sans titres ont été recensées, dont plus de 90% ont fait l'objet d'un travail de vérification, et des actes ont été attribués pour une superficie de 400.000 hectares.
Dans le domaine de transformation du droit de jouissance en concession dans le cadre de la loi 10/03, qui fixe les conditions et les modalités d'exploitation des terres agricoles du domaine privé de l'Etat, M. Hemdani a fait état de la régularisation de 185.500 bénéficiaires, sur une superficie de plus de 2,1 millions d'hectares, tandis que 4.281 dossiers restent en suspens au niveau des services des Domaines.
D'après le ministre, 95% des droits de concession ont été octroyés, tandis que les 5% restants sont en justice. Répondant à une question sur l'interdiction de la cession aux agriculteurs bénéficiaires du droit de concession, M. Hemdani a précisé qu'aux yeux de la loi, la cession du droit de concession n'est pas interdite, que ce soit dans le cadre de la loi 10-03 ou le décret exécutif 10-326, rappelant la promulgation de plusieurs circulaires affirmant, aux héritiers et autres, le droit de concession, de partenariat et de cession.
Pour ce qui est de la régularisation du foncier agricole par des textes réglementaires, notamment le foncier agricole relevant des domaines privé, M. Hemdani a fait état de deux (2) millions d'hectares de terrains octroyés à 62.000 bénéficiaires et de 600.000 h de terres non-exploitées ayant été récupérées en vue de leur redistribution dans le cadre du règlement en vigueur.
Concernant l'accession de la propriété foncière agricole (APFA) dans le cadre de la loi n 83-18, plus d'un (1) million hectares ont été distribués au profit de 140.000 bénéficiaires notamment au niveau des wilayas du Sud. Le règlement du foncier agricole est l'une des priorités du secteur agricole qui s'attèle à la mise en œuvre des textes juridiques en vigueur, a fait savoir le ministre.

**R.N**

PROJETS AADL

## Les chefs des projets sommés de rester sur les sites 12 mois

Le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, Mohamed Tarek Belaribi a instruit jeudi les chefs de projets de rester sur les sites "AADL" jusqu'à la levée de toutes les réserves.
L'instruction a été donnée lors d'une rencontre nationale des gestionnaires des sites "AADL" (filiale AADL Gest-Immo), présidée par M. Belaribi, précise un communiqué du ministère publié sur sa page Facebook.
Consacrée à l'examen de l'ensemble des problèmes auxquels se heurtent les gestionnaires des cités "AADL", la rencontre a été l'occasion pour le ministre d'écouter les préoccupations de ces derniers. M. Belaribi a salué "les efforts déployés par les gestionnaires des sites AADL", soulignant cependant qu'"il y a une négligence de la part de certains qui ne font pas un travail appliqué".
Il a relevé la nécessité de "veiller à relever le taux de recouvrement financier, appelant à transmettre les problèmes des citoyens au directeur général de l'AADL, et le cas échéant au ministre".
Belaribi a également ordonné aux chefs de projets "de rester sur les sites AADL pendant une durée de 12 mois jusqu'à la levée de toutes les réserves".
Dans le même sillage, et afin d'améliorer le service d'entretien des ascenseurs, le premier responsable du secteur a appelé à la conclusion d'un accord de partenariat entre la société de sous-traitance qui a installé les ascenseurs et la filiale "Gest-Immo" de wilaya, à l'effet d'assurer le suivi des ascenseurs pendant 24 mois, afin d'éviter toute défectuosité.
S'agissant des bâches à eau, M. Belaribi a relevé la nécessité de transférer leur gestion à la Société des eaux et de l'assainissement d'Alger (SEAAL) ou à l'Algérienne des eaux (ADE) dans le but de garantir une meilleure prise en charge, a conclu le communiqué.

**R.N**

KAMEL NASRI (MINISTRE DES TRAVAUX PUBLICS)

# L'autoroute Est-Ouest est devenue un "danger" pour les usagers

*Le ministre des Travaux publics, Kamel Nasri, a affirmé jeudi à Alger que la circulation dense et les charges excessives ont provoqué l'usure de nombreux tronçons de l'autoroute Est-Ouest, qui est devenue un "danger" pour les usagers de la route.*

Lors d'une plénière au Conseil de la Nation, consacrée aux questions orales, M. Nasri a expliqué que la restauration des tronçons de l'autoroute est-ouest, notamment dans son axe Est, avait connu par le passé quelques réparations, mais la densité du trafic et la charge excessive ayant dépassé la limite a entraîné son usure à nouveau.
Dans ce contexte, la circulation des poids lourds et le non-respect de la charge maximale ont considérablement affecté la viabilité de ces routes. Les études réalisées sur le sujet indiquent que l'autoroute, qui était initialement conçue pour accueillir 100.000 véhicules, enregistre actuellement la circulation de plus de 200.000 véhicules, ajoute M. Nasri.
Cette situation appelle une réparation "urgente" des tronçons vétustes, notamment la route reliant Lakhdaria à Bouira, "située dans une zone géotechnique très compliquée", selon le ministre. L'Algérienne des autoroutes (ADA) a mobilisé des patrouilles tout au long de l'autoroute est-ouest pour apporter l'assistance nécessaire et réaménager les signalisations routières notamment dans la wilaya de Bouira, a-t-il relevé.
Evoquant la reprise du projet de la pénétrante de l'autoroute Djen Djen figurant, après un arrêt des années durant avant d'être confié à trois entrepreneurs dont la société italienne qui a entamé effectivement les travaux, le ministre a relevé que ce projet figure parmi "les priorités" du programme d'action du gouvernement au regard de son importance majeure en termes économique d'autant qu'il s'étend sur une distance de 110 km et passe par les wilayas de Jijel, Mila et Sétif, ce qui permet de désenclaver la région en la reliant aux zones avoisinantes.
En réponse à une question sur la création et le goudronnage des routes dans les wilayas sud, le ministre a rappelé qu'une enveloppe financière de 3,15 millions de DA a été affectée (dans le cadre du budget de 2013 consacré à la wilaya de Ouargla) pour la réalisation d'une route sur une distance de 65 km à Ouargla dont 40 km ont été effectivement réalisés.

**R.N**

VICTIME DU RÉCHAUFFEMENT CLIMATIQUE

## L'Algérie entame sa transition énergétique

Pays producteur et exportateur d'hydrocarbures et qui subit, de surcroît, les effets du réchauffement climatique, l'Algérie a décidé de prendre le virage des énergies renouvelables pour réduire son empreinte carbone et rationaliser sa consommation d'électricité et de carburants.
D'un certain point de vue, l'Algérie est un cas d'étude qui permet d'évaluer l'impact du réchauffement climatique sur la planète. Dixième pays au monde par la surface, son territoire est occupé à 90% par un désert qui ne cesse de surcroît de s'étendre. Sa bande côtière au climat méditerranéen concentre plus de 80% de la population alors que son Sahara se caractérise par l'une des plus faibles densités humaines.
La pluviométrie y est parcimonieuse, particulièrement cette année, ce qui a nécessité le rationnement de l'eau courante distribuée aux ménages et à l'agriculture. Une des solutions retenues pour pallier l'insuffisance hydrique consiste à construire des stations de dessalement de l'eau de mer dans les wilayas maritimes.
L'Albien, cette gigantesque nappe d'eau qui gît dans le sous-sol du Sud, est trop fragile pour être envisagée comme remède à la sécheresse qui sévit en Algérie. Une erreur d'exploitation suffit pour provoquer une catastrophe écologique de très grande ampleur. D'ailleurs, c'est pour cette raison que les autorités ont sursis, sous la pression populaire à Aïn Salah et Ouargla notamment, à l'extraction du gaz de schiste. On se souvient que l'ex-ministre de la Transition énergétique, Chems Eddine Chitour, avait déclaré au début de 2021 qu'il «n'est pas question de polluer le Sahara. Le gaz de schiste sera exploité lorsque la technologie sera respectueuse de l'environnement».
Bien que faiblement industrialisée et peu peuplée, l'Algérie est donc forcée de trouver une alternative à sa dépendance aux hydrocarbures non seulement pour diversifier son économie, mais également pour répondre à sa demande interne grandissante en gaz, en électricité et en carburant.
Le ministère de L'Energie et des mines a tracé, pour cela, un programme pluriannuel pour la réalisation de centrales de production d'électricité à partir de sources renouvelables. Il prévoit en tirer rapidement 1000 MW par an pour arriver à 15 000 MW à l'horizon 2035. C'est pourquoi, explique-t-il sur son site, «le projet d'hybridation, par une production solaire photovoltaïque, des centrales de production d'électricité à partir de source conventionnelle, particulièrement le gasoil, au niveau du sud du pays, constitue une des priorités du secteur de la transition énergétique et des énergies renouvelables».
Pour atteindre cet objectif, les autorités misent sur une stratégie susceptible de faciliter le passage car «l'Algérie est appelée à concrétiser sa transition énergétique en l'espace de 7 à 8 ans au maximum», selon le même Chems Eddine Chitour. Du coup, on le gouvernement s'est mis à envisager toutes les solutions : photovoltaïque, solaire, géothermie, éolien. Parmi les démarches qui entrent dans cette politique, un accord a été scellé jeudi entre le ministère de l'Industrie et celui de la Transition énergétique et des Énergies renouvelables pour le lancement de cinq projets communs visant à rationaliser la consommation de l'énergie. Il s'agit de projets de fabrication locale des chauffe-eaux solaires, d'audit énergétique, de formation Energy manager, de biomasse pour la production de certains matériaux, notamment le ciment, et, enfin, de fabrication des panneaux photovoltaïques.
L'efficacité énergétique constitue le deuxième axe de coopération entre les deux secteurs qui s'engagent à encourager et renforcer l'audit énergétique, le développement des réseaux de l'efficacité énergétique et la promotion de la certification ISO 50001 pour les entreprises industrielles en vue de former des managers de l'énergie dans le secteur de l'industrie.
L'entente prévoit, en outre, le développement d'une infrastructure de qualité pour en faire un axe «pivot» qui repose sur la contribution du secteur de l'industrie et des associations professionnelles dans la révision des réglementations relatives à l'étiquetage énergétique, l'introduction du seuil minimum de performance énergétique et l'éco-design dans les produits électriques et de l'électroménager.

**Mohamed Badaoui**

# Brèves

AMMAR BELHIMER (MINISTRE DE LA COMMUNICATION)

## Appel aux syndicats à défendre les droits des journalistes

Le ministre de la Communication, Ammar Belhimer a appelé, jeudi à Alger, les syndicats professionnels du secteur à accompagner la famille de la presse et défendre ses droits, jugeant primordial de "se conformer rigoureusement" aux dispositions de la législation du travail et de "promouvoir l'esprit du dialogue", a-il indiqué dans une rencontre avec l'Association des journalistes d'Alger, à l'occasion de la célébration de la Journée nationale de la presse et le 59ème anniversaire du recouvrement de la souveraineté sur la radio et la télévision (RTA).
Et d'affirmer que "l'inefficacité de certaines organisations syndicales et l'ignorance par des travailleurs, notamment novices, de leurs droits, a amené à une tragédie sociale, suite au licenciement des employés de plusieurs chaînes privées pour plusieurs raisons, notamment la faillite des propriétaires et les poursuites judiciaires engagées à l'encontre d'autres".
Belhimer a en outre déploré "les dépassements" à l'encontre des personnels et journalistes des chaînes privées, à travers "l'attribution de maigres salaires et leur non déclaration auprès de la Sécurité sociale, en les privant ainsi du droit à l'assurance et à la retraite", soulignant "l'ampleur de la souffrance sociale à laquelle sont confrontés ces personnels et journalistes, ce qui interpelle tout un chacun à les défendre en s'appuyant sur l'arsenal juridique régissant les relations de travail, avec clarté et équité".
Dans le même sillage, le ministre de la Communication a fait remarquer que la presse en général, et les médias électroniques en particulier, sont devenus un des facteurs susceptibles de gagner la confiance du citoyen et de faire face aux campagnes de marchandage et de désinformation menées par des sites Web hostiles à l'Algérie.
Par ailleurs, le ministre a appelé les propriétaires des sites électroniques à "développer des modalités de coordination entre eux, afin d'améliorer leurs performances et d'assurer leur déploiement, notamment en gagnant la confiance des usagers étrangers", en les exhortant à "trouver des sources de soutien supplémentaires dans les limites de la législation et de la réglementation en vigueur".

**R.N**

TRANSPORT MARITIME

## L'Algérie lorgne vers l'Afrique et l'Asie

Supervisant la mise en service du navire "Badji Mokhtar III", M. Benabderrahmane a expliqué, dans une déclaration à la presse, que l'Algérie disposait de trois nouveaux navires, et d'autres "qui seront exploités de façon optimale notamment dans le transport des voyageurs entre les deux rives de la méditerranée, avant de s'orienter vers de nouvelles destinations en Afrique et en Asie, et si possible, dans le pèlerinage et la Omra".
Qualifiant "Badji Mokhtar III" de ville flottante fournissant des prestations dignes d'un 5 étoiles, le Premier ministre a souligné l'importance d'utiliser ce navire de la meilleure façon, de le préserver pour donner une meilleure image de l'Algérie et lui permettre de rejoindre les circuits touristiques internationaux, comme c'est le cas de plusieurs pays de la Méditerranée.
L'Algérie dispose de "tous les moyens pour accéder à ces circuits et exploiter toutes ses capacités touristiques", a-t-il souligné, faisant remarquer que des "jeunes diplômés des plus grandes écoles hôtelières en Algérie et des plus grandes écoles maritimes en Afrique prennent en charge la gestion de ce navire". Par ailleurs, M. Benabderrahmane a fait savoir que les réservations affichent complet pour le mois de novembre à bord de ce navire, ce qui prouve que l'Algérie est une destination prisée, a-t-il dit.
Le navire, fruit de la première collaboration entre l'Algérie et la Chine en matière de construction navale, peut transporter 1.800 passagers. Il est équipé de 3 portes-arrière et peut charger 600 véhicules touristiques. Il contient 12 ponts d'une superficie totale de plus de 20.000 mètres carrés, avec plus de 500 cabines pour les passagers et près de 100 cabines pour l'équipage.

**R.N**

COOPÉRATION

## Vers l'approvisionnement de la Tanzanie en hydrocarbures algériens

Le ministre de l'Energie et des Mines Mohamed Arkab a reçu jeudi à Alger une délégation tanzanienne conduite par le ministre de l'Energie, January Yusuf Makamba, avec lequel il a convenu d'étudier les possibilités d'approvisionnement de la Tanzanie en hydrocarbures, a indiqué un communiqué du ministère.
Lors de cette rencontre qui s'est déroulée au siège du ministère, en présence des PDG des groupes Sonatrach et Sonelgaz, "les deux ministres, après avoir examiné l'ensemble des possibilités de coopération, ont convenu d'un programme de travail".
A ce titre, "un groupe de travail mixte a été chargé de mettre en oeuvre les actions retenues pour étudier les possibilités d'approvisionnement de la Tanzanie en hydrocarbures (pétrole brut et produits raffinés) et le stockage des hydrocarbures", a précisé la même source.
Les deux parties ont évoqué, également, les opportunités d'investissement en matière d'engineering, de production de l'électricité et de développement des réseaux électriques en Tanzanie.
Pour cela, il a été également convenu qu'un mémorandum d'entente sera signé prochainement, a ajouté communiqué. M. Arkab a rappelé à l'occasion "la volonté de l'Algérie de consolider les relations entre les deux pays et de densifier les échanges avec les pays d'Afrique, notamment dans le cadre de la stratégie de développement des groupes Sonatrach et Sonelgaz qui vise leurs ouvertures sur le marché africain". Il a, aussi, affirmé la disponibilité de l'Algérie d'accompagner la Tanzanie, par le transfert de son savoir-faire et de son expérience.
De son côté, le ministre tanzanien a exprimé "le grand intérêt qu'accorde son pays à la présence de Sonatrach et de Sonelgaz pour le développement des investissements en Tanzanie en consolidant un partenariat gagnant-gagnant dans les industries pétrolières, gazières et électriques". M. Makamba a indiqué aussi que "les deux pays vont travailler conjointement et qu'un groupe technique sera chargé d'établir une feuille de route en vue de réaliser des projets concrets dans les meilleurs délais", a-t-on souligné de même source.

**R.E**

ENERGIES RENOUVELABLES

# L'ENIE produira les onduleurs solaires à partir du 1er semestre 2022

*L'Entreprise nationale des industries électroniques (ENIE), filiale du groupe public Elec El Djazair, lancera la production des onduleurs solaires à partir du 1er semestre 2022, a indiqué jeudi à Alger le PDG du groupe, Mustapha Ferfera.*

Participant à une réunion de travail regroupant les cadres du ministère de la Transition énergétique et des Energies renouvelables, et ceux du ministère de l'Industrie, M. Ferfera, a précisé que "l'ENIE se lancera, au niveau de son usine de Sidi Bel Abbès, dans une nouvelle activité, à savoir la fabrication des onduleurs solaires".
Cette activité qui démarrera au début du premier semestre de l'année prochaine, viendra compléter celle de la fabrication des panneaux photovoltaïques, déjà assurée par l'ENIE, et qui connaitra une augmentation des capacités de production, a-t-il expliqué.
M. Ferfera a évoqué, en outre, la constitution d'un consortium composé d'opérateurs publics et privés qui s'attèlera à la production des chauffe-eau solaires, et qui devrait impliquer une des entreprises affiliées au groupe qu'il dirige, soit Sonaric ou l'Eniem.
De son côté, le ministre de l'Industrie, Ahmed Zeghdar, a souligné que son département encouragera la constitution de groupes industriels activant dans le domaine des énergies renouvelables et composés d'entreprises publiques et privées, dans le but d'accroitre leurs capacités de production. Cela leur permettrait, selon lui, d'exporter leur excédent de production, notamment vers l'Afrique, en profitant des avantages que présente la ratification de l'Algérie de l'accord de la Zone de libre-échange continentale africaine (Zlecaf).

**R.N**

ALGERIA STARTUP FUND (ASF)

# Un total de 65 projets financés en une année

65 projets ont été financés par l'Algeria Startup Fund (ASF) depuis sa création en octobre 2020, a indiqué jeudi à Alger M. Ahmed Haftari, Directeur général de ce fonds.
Sur les 247 demandes déposées par des porteurs de projets innovants durant sa première année, l'ASF a pris en charge 65 projets, a indiqué M. Haftari dans une conférence de presse consacrée à la présentation du bilan à l'occasion du 1er anniversaire de la création de ce fonds.
Parmi ces projets financés 38 projets à "forte valeur ajoutée" dans les domaines d'industrie pharmaceutique, l'intelligence artificielle, les nouvelles technologies et l'économie de connaissance, a-t-il ajouté.
La valeur financière de ces 38 projets s'élève à 400 millions Da financés par six banques publiques, a relevé le Dg de l'ASF.
Pour sa part, le président du conseil d'administration du Fonds, Mhanned Bourai a mis en avant "le rôle pivot" des six banques publiques dans la réussite des opérations de financement des projets innovants, soulignant que ces banques ont accordé à l'ASF un montant préliminaire pour entamer son fonctionnement estimé à 1,2 milliard Da.
Il a ajouté que ces fonds "fructueux" permettront l'émergence de sociétés algériennes "géantes" dans le domaine de l'économie du savoir.
Le Ministre délégué auprès du Premier ministre chargé de l'économie de la connaissance et des startups Yacine El-Mahdi Oualid, a annoncé, lors de la conférence de presse, le lancement d'une plateforme numérique pour le fonds, qui permet aux porteurs de projets innovants d'enregistrer leurs projets "où qu'ils soient dans la patrie sans aucune barrière bureaucratique".
A son tour, le Gouverneur de la Banque d'Algérie, Rosthom Fadhli, a affirmé le soutien continu des institutions bancaires à de tels projets afin de les mettre en œuvre sur le terrain.
Le président de l'organisation des opérations de la bourse, Abdelhakim Berrah, a quant à lui souligné le rôle de la valeur dans la création d'un écosystème permettant à ces institutions de se développer.
Dans le même contexte, il a appelé à intégrer les institutions bancaires privées dans le financement de tels projets, qui conduiront inévitablement à la diversification de l'économie nationale.
A l'occasion de la célébration du premier anniversaire de la création du Fonds, des expériences réussies de plusieurs start-up financées en partenariat avec le Fonds ont été présentées.

**R.E**

PRODUCTION DE CÉRÉALES EN ALGÉRIE

# Une moyenne de 52,3 millions qx les trois dernières saisons

L'Algérie a enregistré une moyenne de production céréalière de l'ordre de 52,3 millions de quintaux au cours des trois dernières saisons, a fait savoir jeudi à Alger le ministre de l'Agriculture et du Développement rural, Abdelhamid Hemdani.
Intervenant lors d'une plénière du Conseil de la nation présidée par Abdelkader Ghrinek, vice-président du Conseil, le ministre a précisé que le secteur ambitionne d'atteindre une production de l'ordre de 74 millions de quintaux et de renforcer les capacités de collecte pour passer à 32 millions de quintaux.
La moyenne des superficies cultivées a atteint 3,5 millions d'hectares, ce qui a permis "d'obtenir des résultats positifs par rapport aux précédentes saisons".
Le ministre a également indiqué que la feuille de route du secteur 2020-2024 vise à accroitre la productivité dans la filière des céréales à travers le renforcement de l'irrigation complémentaire, la mise en place de mesures de facilitation au profit des agriculteurs notamment pour les crédits saisonniers, et l'amélioration des capacités de collecte et de stockage de l'Office algérien interprofessionnel des céréales (OAIC).

**R.E**

TUNISIE

## Plus de 4,4 millions d'habitants complètement vaccinés

Plus de 4,4 millions de Tunisiens ont été complètement vaccinés contre la COVID-19, a indiqué mercredi le ministère tunisien de la Santé. En effet, 4.451.038 Tunisiens ont parachevé, jusqu'au 27 octobre, leur schéma vaccinal anti-COVID-19 parmi 6.664.116 inscrits sur la plateforme électronique Evax, selon le ministère. Dans un commentaire, relayé par la presse locale, Rafla Dallagi, chargée de mission au ministère de la Santé, a estimé que "si le rythme actuel de vaccination se poursuit avec la même cadence, environ 50% de la population sera vaccinée".
D'après la responsable, 30% de la population ont été entièrement vaccinée et 47% partiellement vaccinée. Elle a ajouté que pas moins de 30% de la catégorie des plus de 40 ans ont manqué leur rendez-vous pour recevoir la deuxième dose de vaccin et ce, pour des raisons inconnues.

OUGANDA

## Les écoles rouvriront en janvier 2022

Les écoles en Ouganda, fermées depuis mars 2020 en raison de la pandémie de Covid-19, rouvriront en janvier 2022 quel que soit le taux de vaccination dans le pays, a annoncé jeudi le président Yoweri Museveni.
"Soyez informés que les écoles seront ouvertes en janvier et le reste de l'économie sera ouvert le même mois de janvier 2022", a déclaré le président Yoweri Museveni lors d'un discours jeudi soir.
"La vaccination est la clé de la réouverture de l'économie", a-t-il ajouté, affirmant que d'ici la fin 2021, "12 millions d'Ougandais devront avoir été vaccinés".
Parmi ces 12 millions figurent 4,8 millions de "catégories vulnérables et de première ligne", dont les personnels de l'éducation, de la santé et de la sécurité et les adultes de plus de 50 ans.
"Marchez jusqu'aux centres de santé, faites-vous transporter (...), allez-y en mototaxis, en vélo ou par véhicule et faites-vous vacciner", les a-t-il exhortés.
Dans un pays où le taux de vaccination est très faible (0,94% de la population selon l'université américaine Johns Hopkins) malgré plusieurs millions de doses disponibles, Yoweri Museveni a mis en garde les personnes réticentes à la vaccination.
"Même si vous ne vous faites pas vacciner, nous ouvrirons les écoles et l'économie en janvier 2022. Si quoi que ce soit se passe mal, (...) la responsabilité morale sera la vôtre", a-t-il lancé. Au 26 octobre, 2,98 millions de doses de vaccin avaient été administrées, selon les chiffres du ministère ougandais de la Santé. "A l'heure actuelle, 4,7 millions de vaccins" sont disponibles et 23 millions de doses supplémentaires sont attendues d'ici la fin de l'année, a indiqué le chef de l'Etat.

FRANCE

# Un essai témoigne d'effets encourageants d'un antidépresseur

*La fluvoxamine, un médicament antidépresseur, est en mesure de réduire les hospitalisations chez les patients atteints de Covid-19 et présentant des risques de formes graves, conclut un essai clinique publié mercredi.*

"La fluvoxamine, un médicament qui existe déjà et dont le coût est réduit, diminue le risque de devoir recourir à des soins avancés chez (une) population aux risques élevés", concluent les chercheurs ayant mené cette étude publiée dans le Lancet Global Health, une publication liée à la revue de référence Lancet mais distincte de celle-ci. La fluvoxamine est utilisée comme antidépresseur, et également contre les troubles obsessionnels compulsifs. Les auteurs de l'étude ont dirigé des essais, dans une dizaine d'hôpitaux brésiliens, pour estimer si elle permet d'éviter les hospitalisations de patients atteints du Covid-19 qui la reçoivent rapidement. De précédentes études laissaient déjà espérer que la fluvoxamine présente un tel intérêt contre le Covid-19, mais elles avaient été effectuées sur de faibles échantillons et leur méthodologie rendait leurs conclusions très incertaines. L'étude brésilienne, elle, a été effectuée auprès de plus de 700 patients, comparés à un nombre équivalent de malades sous placebo, et sans que les soignants sachent quel traitement ils administraient. Ces patients présentaient au moins un facteur de risque: avoir plus de 50 ans, fumer, être diabétique, ne pas être vacciné... L'étude a mesuré combien de malades de chaque groupe ont finalement été hospitalisés après 28 jours, ou ont dû à une occasion rester plus de six heures dans un service d'urgence. En fin de compte, les malades traités sous fluvoxamine ont été moins nombreux que ceux sous placebo - 11% contre 16% - à se retrouver dans l'une de ces deux situations. "Cette étude laisse clairement penser que la fluvoxamine constitue une option efficace, sûre, peu coûteuse et plutôt bien tolérée pour traiter les malades du Covid-19 non hospitalisés", juge le chercheur Otavio Berwanger, non associé à l'essai, dans un commentaire aussi publié par la revue. Toutefois, il pointe aussi les limites de l'étude. Elle ne permet pas de conclure sur l'effet du médicament pour réduire les décès et, même en matière d'hospitalisations, ses conclusions sont affaiblies par le fait d'avoir mélangé deux critères. Les auteurs expliquent, eux, avoir aussi pris en compte les séjours en services d'urgence car les hôpitaux brésiliens ont été surchargés par la crise du Covid et n'auraient pas pu prendre en charge des patients qui en auraient eu besoin.

LUTTE CONTRE LE COVID

## L'OMS dévoile une nouvelle stratégie

L'OMS a dévoilé jeudi un nouveau plan de lutte contre la pandémie de Covid-19 dans les pays les moins riches et réclame 23,4 milliards de dollars sur les 12 prochains mois pour le financer.
Le partenariat des principales agences de santé mondiales (appelé accélérateur ACT) "a besoin de 23,4 milliards de dollars pour aider les pays les plus à risque à se procurer et à déployer des moyens de lutte contre la Covid-19 dès maintenant et jusqu'à septembre 2022", écrit dans un communiqué l'Organisation mondiale de la santé, soulignant que cette somme est minuscule par rapport aux milliers de milliards de dollars de pertes économiques provoquées par la pandémie et au coût des plans de relance.
L'accès inéquitable aux tests de Covid-19, aux traitements et aux vaccins prolonge la pandémie dans le monde entier et présente le risque de l'émergence de nouveaux variants plus dangereux qui pourraient échapper aux moyens de lutte existant contre la maladie", poursuit-elle. La pandémie qui a déjà fait près de cinq millions de morts depuis qu'elle a commencé en Chine fin 2019, "est loin d'être finie", a expliqué le directeur général de l'OMS, Tedros Adhanom Ghebreyesus, au cours d'un point de presse. "Jusqu'à présent seuls 0,4% des tests et 0,5% des vaccins injectés dans le monde entier ont été utilisés dans les pays à faibles revenus, malgré le fait que ces pays comptent pour 9% de la population mondiale", insiste encore le communiqué. Le patron de l'OMS répète ce même message depuis des mois et réclame des montants équivalents depuis au moins six mois, mais sans être entendu. Il a réitéré son appel aux chefs d'Etat et de gouvernement des pays du G20 qui doivent se réunir ce week-end à Rome à financer "en totalité" la nouvelle stratégie dévoilée jeudi.

SOUK AHRAS

# Plus de 11.000 ha pour multiplier les semences

*Une surface agricole estimée à 11.100 ha a été allouée dans la wilaya de Souk Ahras pour multiplier les semences, au titre de la saison agricole en cours (2021-2022), a-t-on appris jeudi auprès de la Chambre locale d'agriculture.*

Lors d'une rencontre de sensibilisation abritée par l'Institut national spécialisé de formation professionnelle au centre-ville, en présence des représentants de la Direction des services agricoles et de 60 agriculteurs multiplicateurs de semences, le secrétaire général de la Chambre de l'agriculture de Souk Ahras, Hamza Bachihi, a précisé que cette superficie permettra à la wilaya de Souk Ahras d'être un vrai point de stockage de semences et d'occuper les premiers rangs en matière de fourniture de divers types de semences de blé dur, blé tendre et d'orge.
La réunion a été également marquée par la présence de représentants du secrétariat de wilaya de l'Union nationale des paysans algériens, du Conseil interprofessionnel de la filière des céréales, la Banque de l'agriculture et du développement rural et l'Association des multiplicateurs de semences notamment.
Au cours de la rencontre, l'accent a été mis sur la nécessité de prendre les mesures adéquates visant à faciliter le bon déroulement de cette saison agricole à l'instar de l'acquisition des engrais et des semences, l'octroi du crédit R'fig, en plus du renforcement de la confiance entre l'administration et l'agriculteur.
Pour rappel, lors de la campagne de moisson-battage de la saison agricole 2020-2021, plus de 964.000 quintaux de céréales ont été collectés par la Coopérative de céréales et légumes secs, sur une production estimée à 1,5 million de quintaux de divers types de céréales. Lors de cette rencontre, un programme a aussi été tracé avec des multiplicateurs de semences pour s'engager fortement dans la culture du colza. Le secrétaire général de la Chambre d'agriculture a évoqué, à cette occasion, l'importance économique de ce produit en particulier, révélant qu'il sera procédé prochainement à la plantation de 450 ha de colza, rassurant les fellahs concernés quant à l'octroi des semences de colza et d'herbicides en quantités suffisantes.
A noter que la culture du colza s'inscrit dans le cadre de la politique de l'Etat visant à développer des cultures stratégiques dans le but d'améliorer l'économie nationale et réduire la facture d'importation des huiles végétales et des fourrages, d'autant que cette plante possède des racines profondes qui contribuent à fournir des fourrages riches en protéines pour le développement de la filière lait et la production des viandes rouges.

COMMUNE D'EL-MENAOEUR (MASCARA)

## Mise en service des deux réseaux de gaz naturel

Deux réseaux de gaz naturel ont été mis en service, jeudi dans la commune d'El-Menaoeur, au profit de 500 foyers, à l'occasion de la célébration du 67e anniversaire de la révolution du 1er novembre 1954, a-t-on constaté. Les techniciens de la direction de wilaya du réseau de distribution de l'électricité et du gaz de l'ouest ont raccordé 250 foyers du village Ouled Adda Benahmed de la commune de d'El-Menaoueur au réseau de gaz naturel. L'opération a été financée sur budget de la wilaya 2021 pour un coût de 11 millions DA, selon les explications fournies à l'occasion.
Au village Latrache, relevant de la même commune, 240 familles ont bénéficié du projet de raccordement financé par le budget de la wilaya de Mascara pour une enveloppe de 13,6 millions DA. Les habitants des deux villages ont fait part de leur soulagement pour ce service, réalisé avant la saison de l'hiver, très froid dans cette région en raison de son altitude. D'autre part et à la même occasion, la société de distribution de l'électricité et du gaz de la wilaya de Mascara a mis en service, jeudi, un réseau électrique rural au profit de 29 familles du village Ouled Belhadj de la commune d'Aïn Frekane, ainsi que 5 autres familles du douar Nouasser de la même commune, dans le cadre de deux opérations ayant coûté respectivement 5 et 5,8 millions de DA prises en charge par le budget de la wilaya.
Pour rappel, 733 familles des villages Sidi Bouadjmi et Ahl M'hamed de la commune de Ras El-Aïn Amirouche ont bénéficié, mercredi, de la mise en service du réseau de gaz naturel, à l'occasion de la célébration du 67e anniversaire de la révolution du 1er novembre 1954.

KHENCHELA

## Vers la réhabilitation de quatre bureaux de poste

Les projets de réalisation et de réhabilitation de quatre (4) bureaux de poste dans plusieurs communes de la wilaya de Khenchela, seront prochainement entamés, a-t-on appris jeudi auprès de l'unité locale d' Algérie Poste.
Le directeur de l'unité de Khenchela d'Algérie Poste, Abdelhak Abed a indiqué à l'APS que le comité des marchés de cette unité est en train de finaliser toutes les procédures pour le lancement des cahiers des charges et des appels d'offres relatifs à la concrétisation des projets de construction et d'extension de quatre (4) bureaux de poste dans les communes de Khenchela, M'toussa, Chechar et N'sigha.
Il a fait savoir, à ce titre, que les travaux seront lancés avant la fin du premier trimestre de l'année prochaine, au plus tard.
Selon M. Abed, l'élaboration et l'approbation du cahier des charges du projet de réhabilitation du bureau de poste Ennasr, situé au centre de Khenchela, fermé depuis 2018, ont été achevées, en attendant l'annonce du marché durant les prochains jours.
Il sera également procédé prochainement, selon la même source, au lancement des travaux de construction d'une structure similaire dans la localité de Chechar, et ce après l'intervention récente des autorités de wilaya pour régler le conflit qui existait entre l'unité de wilaya d'Algérie Poste et certains citoyens concernant la nature juridique du terrain abritant ce projet.
Aussi, M. Abed a également affirmé que l'annonce des marchés liés à la réhabilitation et à l'extension des bureaux de poste des communes de N'sigha et M'toussa et leur publication dans des journaux nationaux, seront effectués avant la fin de l'année en cours, tandis que les travaux de réalisation sont attendus pour l'année 2022.
Il a indiqué que le bureau de poste de Tabergda, dans la commune de Chechar, sera remis en service avant la fin de l'année en cours, d'autant que le taux d'avancement des travaux de réhabilitation a atteint 99%, tandis que ceux liés à la réhabilitation et l'extension des bureaux de poste des communes de Taouzianet, Ain Touila, Bouhmama et Yabous ont été récemment lancés.
M. Abed a souligné dans ce cadre que l'ouverture de nouveaux bureaux de poste et la réouverture des autres structures en 2022, permettront d'augmenter le taux de couverture en matière de services postaux en passant à un bureau de poste pour 8. 000 citoyens, contre un bureau de poste pour 12.500 personnes fin 2016.
Il est à signaler que la wilaya de Khenchela dispose actuellement de 52 bureaux de poste, alors que l'unité de wilaya d'Algérie Poste compte plus de 240.000 comptes courants.

MOSTAGANEM

## La création d'un centre hospitalo-universitaire saluée

Le corps médical, les universitaires et les citoyens de la wilaya de Mostaganem, en général, ont salué la décision de création d'un centre hospitalo-universitaire, publiée récemment dans le Journal officiel N 80, selon les impressions recueillies par l'APS.
Le doyen de la faculté de médecine de l'Université "Abdelhamid Ben Badis" (Mostaganem), Riad Mokhtar Mohamed, a, à ce titre, indiqué que "la création d'un centre hospitalo-universitaire, très attendue par la famille universitaire depuis la création de la Faculté en 2012, devrait permettre, entre autres la programmation de stages au profit des étudiants en médecine internes et externes et des résidents".
Selon lui, la nouvelle structure devrait également contribuer à la promotion de la formation de base des médecins, d'autant qu'il existe au sein de la Faculté un centre de simulation médicale et au niveau du CHU divers services médicaux, notamment ceux de la pédiatrie et de la gynécologie-obstétrique.
De son côté, le président du conseil local d'éthique de médecine, Bouras Hamami a salué la création d'un CHU à Mostaganem, indiquant, à ce titre que "cette structure, attendue depuis 14 ans, constituerait un plus- value pour le secteur de la santé au niveau de la wilaya".
La prochaine étape, selon lui, serait la mise en service dudit centre hospitalo-universitaire en assurant en parallèle un bon encadrement médical et paramédical devant garantir la qualité de la formation des étudiants mais aussi permettre d' améliorer les prestations sanitaires".
L'Association des médecins généralistes de la wilaya a, quant à elle, salué fortement la décision, d'autant que la nouvelle structure médicale permettrait, sans nul doute de promouvoir la formation de base et continue et d'offrir des soins de qualité aux citoyens, en plus de sa contribution dans le domaine de la recherche scientifique, a indiqué son président, Hadjidj Redouane.
Le président de l'association "Selsabil" (spécialisée dans la prise en charge des cancéreux), Mohamed Belatrache a quant à lui, indiqué que cette structure permettrait de mettre fin aux souffrances des malades contraints de se déplacer vers les wilayas limitrophes pour effectuer des analyses médicales, des examens médicaux et des séances de chimiothérapie ou de radiothérapie, ajoutant qu'elle permettrait également de réduire les coûts des traitements et du transport.
Les autorités locales ont, pour leur part, salué les efforts déployés par l'Etat pour la création de ce centre hospitalo-universitaire qui consacrerait le droit du citoyen à la santé et contribuerait à améliorer les prestations sanitaires, ont indiqué les services de la wilaya de Mostaganem, dans un communiqué.
Les autorités locales comptent faire de cette structure sanitaire, constituée de deux unités hospitalières, un modèle de prestations médicales et un exemple dans la Recherche & Développement, a souligné le wali de Mostaganem, Aïssa Boulahia.

FOOT/ALLEMAGNE (10E JOURNÉE)

## Le Bayern pour rebondir après la déroute à Mönchengladbach

Humilié dans des proportions historiques mercredi soir à Mönchengladbach en 16e de finale de Coupe d'Allemagne (5-0), le Bayern Munich tentera de se remettre la tête à l'endroit sur le terrain du 5e de Bundeslgia, l'Union Berlin, aujourd'hui. Il s'agit de la plus lourde défaite de son histoire en Coupe pour le club bavarois, d'autant plus étonnante que l'équipe de Julian Nagelsmann effectue un début de saison tonitruant en championnat, dont elle est leader, et en Ligue des champions où il caracole en tête du groupe E. Le Borussia Dortmund, 2e à un point du Bayern, accueillera de son côté le FC Cologne victorieux du Bayer Leverkusen lors de la 9e journée de championnat, également aujourd'hui . Dortmund visera une 4e victoire d'affilée. Wolfsburg disputera de son côté son premier match de championnat depuis le licenciement de son entraîneur Mark van Bommel, face au Bayer Leverkusen (4e), aujourd'hui.

R.S

FOOTBALL

## La Ligue suisse envisage de bannir systématiquement les supporters visiteurs

La Ligue de football suisse (SFL) annoncé jeudi qu'elle envisageait d'interdire systématiquement la présence de supporters visiteurs dans les stades après une série de matches marqués par des comportement violents.
"Afin de protéger les fans pacifiques, la fermeture des secteurs visiteurs (dans les stades, ndlr) est envisagée", a expliqué la SFL dans un communiqué. La Ligue a insisté sur le fait que les incidents récents impliquant des supporters visiteurs avaient relancé sa réflexion sur le sujet, "surtout le comportement imprudent et répréhensible de certains auteurs de violence à l'intérieur du stade à l'occasion du derby zurichois". Aujourd'hui, lors du match entre le Grasshopper et le FC Zurich (3-3), devant 15.700 supporters au stade de Letzigrund, que les deux clubs partagent, des fans du FC Zurich se sont introduits sur la piste d'athlétisme entourant le terrain pour venir lancer des fumigènes sur leurs homologues du Grasshopper. "Les clubs et la SFL ne peuvent et ne veulent plus tolérer un tel état de fait, qui cause un immense préjudice au football suisse dans son ensemble, et examinent donc la faisabilité réglementaire de la fermeture des secteurs visiteurs", a affirmé la Ligue. Le directeur exécutif de la Ligue Claudius Schäfer a expliqué que "la SFL et les clubs attendent un signal clair de la part des groupes de supporters", condamnant ces attitudes.

R.S

FOOT/ LIGA ESPAGNOLE (FC BARCELONE)

# Sergi Barjuan nommé entraîneur par intérim

*Le FC Barcelone (Liga espagnole de football), a annoncé jeudi la nomination du technicien Sergi Barjuan en tant qu'entraîneur par intérim, en remplacement du Néerlandais Ronald Koeman, limogé mercredi soir.*

Ancien joueur du club et entraîneur de l'équipe B, Sergi (49 ans) restera en poste jusqu'à l'arrivée d'un nouvel entraîneur, qui devrait être l'ancien capitaine du Barça Xavi Hernandez, actuellement coach d'Al-Sadd (Div.1/ Qatar).
Sergi dirigera son premier match aujourd'hui, à domicile face à Alaves (20h00), pour le compte de la 12e journée de la Liga.
Koeman, dont le règne au Barça n'a duré que 14 mois, a été démis de ses fonctions, à l'issue de la défaite concédée mercredi soir sur le terrain du Rayo Vallecano (1-0). Il s'agit du deuxième revers de suite après celui concédé à la maison, demain dans le "clasico" face l'éternel rival le Real Madrid (1-2).
"Le FC Barcelone a destitué cette nuit Ronald Koeman de ses fonctions d'entraîneur de l'équipe première", a annoncé le club catalan la veille dans un communiqué.Critiqué depuis plusieurs semaines, Koeman était déjà passé proche de l'éviction fin septembre, quand le Barça venait d'être corrigé 3-0 au Camp Nou par le Bayern Munich en Ligue des champions.
Le technicien néerlandais avait alors demandé aux dirigeants d'éclaircir la situation, et le président Joan Laporta s'était présenté devant la presse avant un match de Ligue des champions à Lisbonne (perdu 3-0 face au Benfica) pour affirmer que le club comptait sur Koeman. Au classement de la Liga, le FC Barcelone pointe à la 9e place avec 15 points, à six longueurs des premières places. Le club catalan compte un match en moins, à disputer en déplacement face au FC Séville.

**La nouvelle vie au Barça**

Le premier match sans Ronald Koeman pour le Barça: l'entraîneur néerlandais a été démis de ses fonctions après la défaite sur le terrain du Rayo Vallecano mercredi (1-0), et le club catalan, actuel 9e de Liga, reçoit Alavés (16e) ce soir dans le cadre de la 12e journée pour tenter de relever la tête.
A la tête des Barcelonais, en attendant peut-être l'arrivée de l'ancienne gloire du club Xavi Hernandez, pressenti, l'entraîneur de la réserve Sergi Barjuan assure l'intérim. Quelques heures plus tôt, le Real Madrid, accroché mercredi par Osasuna (0-0), se déplace sur la pelouse d'Elche. L'Atlético Madrid, pour sa part, reçoit le Betis Séville demain après-midi.
A noter également le derby basque entre la Real Sociedad, à la lutte pour la première place du classement, et l'Athletic Bilbao, demain soir à Saint-Sébastien.

R.S

FOOT/ITALIE (11E JOURNÉE)

## Choc AS Rome-AC Milan en haut de tableau

Toujours invaincu avec neuf victoires et un nul et six victoires d'affilée, l'AC Milan a fort à faire demain soir sur la pelouse de l'AS Rome, 4e avec 19 points, pour poursuivre sa marche en avant. Si les Romains ont peiné pour l'emporter à Cagliari (2-1) mercredi, ils avaient auparavant réussi à freiner sur leur pelouse le début de saison parfait du Napoli (0-0). Les Napolitains, opposés à Bologne ce jeudi soir, se rendront ensuite sur le terrain de la Salernitana demain.
Troisième de Serie A derrière le duo Napoli-Milan, l'Inter, qui l'a emporté au terme d'un match plein de maîtrise 2-0 face à Empoli mercredi, recevra demain l'Udinese, qui reste sur quatre matches nuls consécutifs.
L'Atalanta, 5e, accueillera pour l'ouverture de la 11e journée aujourd'hui la Lazio, 6e, avec l'objectif pour les deux clubs de se rapprocher du podium. A noter aussi, le déplacement de la Juventus, qui reste sur une défaite dans les derniers instants mercredi à domicile face à Sassuolo, qui ira défier le Hellas Vérone aujourd'hui.

**Naples s'impose contre Bologne 3-0 et reste en tête**

Naples s'est logiquement imposé 3 à 0 sur son terrain contre Bologne, jeudi soir, lors du dernier match au programme de la 10e journée du Championnat d'Italie, et a conservé la tête du classement, à égalité de points avec l'AC Milan. Les Napolitains ne devancent toujours qu'à la différence de buts (+19 contre +14) les Lombards, vainqueurs chez eux du Torino (1-0) mardi. L'Inter Milan, champion en titre, qui l'a emporté 2-0 à Empoli mercredi, est troisième à sept longueurs. Naples et Milan (28 pts, 9 victoires, 1 nul) sont les deux dernières équipes toujours invaincues après dix journées de Serie A. Face à Bologne, qui restait sur une défaite à domicile contre Milan (2-4) le 23 octobre, l'équipe de Luciano Spalletti -contraint de suivre la rencontre depuis les tribunes en raison d'une suspension- a parfaitement maîtrisé son sujet.
Le milieu de terrain international espagnol Fabian Ruiz a ouvert le score à la 18e minute, d'une frappe enroulée du pied gauche en pleine lucarne du but gardé par le Polonais Lukasz Skorupski.
Les Napolitains ont pris le large juste avant la mi-temps, à la faveur d'un penalty accordé par l'arbitre Marco Serra après visionnage de la VAR, pour une faute de main du défenseur chilien Gary Medel devant l'ancien Lillois Victor Osimhen. Un penalty transformé en force par Lorenzo Insigne (2-0, 41e). L'attaquant champion d'Europe a ensuite réussi le doublé en seconde période, encore sur un penalty transformé en force, et toujours sifflé pour une faute sur Osimhen (3-0, 62e). Insigne en est désormais à quatre buts cette saison en championnat. Bologne, de l'entraîneur Sinisa Mihajlovic, est désormais 12e avec 12 points.

R.S

FOOT/ANGLETERRE (10E JOURNÉE)

## Solskjaer sous haute pression à Tottenham

Humilié par Liverpool (5-0) dimanche dernier, Manchester United part en quête de rédemption contre Tottenham aujourd'hui (16H30) avec Solskjaer en sursis sur son banc, lors de la 10e journée de Premier League.
Relégués au 7e rang à huit longueurs du leader Chelsea (22 pts), les Red Devils voient s'éloigner leurs rêves de titre et doivent s'accrocher au places qualificatives pour la Ligue des champions chez des Spurs qui les devancent d'une place et d'un point. United pourrait se trouver d'autant plus dans l'urgence que presque toutes les équipes devant lui auront déjà joué. Aujourd'hui, Chelsea essaiera de conforter sa place de leader à Newcastle toujours en mal de points, alors que Liverpool, 2e à un point des Blues accueille Brighton, calé au 5e rang (15 pts).
Au même horaire, Manchester City, 3e avec 20 pts, accueille Crystal Palace alors que West Ham, 4e avec 17 unités, ne jouera que demain en rendant visite à Aston Villa.

R.S

FOOT/ CAN-2021

# L'équipe nationale au complet à partir du 27 décembre

*L'équipe nationale de football sera au grand complet à partir du 27 décembre prochain, en vue de sa participation à la Coupe d'Afrique des nations CAN-2021 (reportée à 2022, ndlr) au Cameroun (9 janvier - 6 février), a appris l'APS vendredi auprès de la Fédération algérienne (FAF).*

L'ensemble des clubs étrangers, notamment européens, devront mettre leurs joueurs internationaux à la disposition des sélections participantes à la CAN, dont l'Algérie, à partir du 27 décembre, soit à une dizaine de jours du départ pour le Cameroun.
C'est le cas notamment des joueurs évoluant en Angleterre: Riyad Mahrez (Manchester City) et Saïd Benrahma (West Ham), qui devront se libérer de leurs clubs respectifs, puisque la Premier League anglaise se poursuivra jusqu'au 1e janvier 2022, avec au menu le "Boxing Day".
Pour évoquer les préparatifs de la participation de la sélection nationale à la CAN-2021, la CAF a organisé jeudi une réunion en visioconférence avec les représentants de la FAF.
Lors de cette réunion, "tous les points liés au séjour des champions d'Afrique lors de cette compétition ont été passés en revue par les officiels de la CAF à l'aide de présentations thématiques relatives à l'hébergement, les séances d'entraînement, le volet médical, la VAR (assistance vidéo à l'arbitrage), le volet médical, le contrôle antidopage, le transport, les accréditations, le marketing, les activités médiatiques, la sûreté et la sécurité, et bien d'autres sujets et détails particuliers", a indiqué la FAF sur son site officiel.
Une liste élargie de 30 joueurs doit être transmise à la CAF avant le 30 décembre

2021, avec la possibilité de remplacement d'un joueur blessé, durant la compétition.
La numérotation des maillots se fera du 1 au 23, voir plus au cas où la sélection disposera de joueurs supplémentaires, précise la même source.
Par ailleurs, chaque équipe bénéficiera de trois remplacements au cours du match, plus un quatrième lors des prolongations.
Le banc de touche est pourvu de douze (12) sièges, dont huit (08) pour les officiels, et quinze (15) sièges derrière le banc. Contrairement à la dernière CAN-2019 en Egypte, le recours à la technique de la VAR débutera cette fois-ci dès le premier match du premier tour (phase de poules) et portera sur quatre (04) aspects: les buts, les cartons rouges, les penalties et l'identité du joueur à sanctionner.
L'Algérie, tenante du trophée, évoluera dans le groupe E, en compagnie de la Sierra Leone, la Guinée équatoriale, et la Côte d'Ivoire. Les "Verts" entameront la défense de leur titre, le mardi 11 janvier 2022, en affrontant la Sierra Leone, au stade de Japoma à Douala (14h00, algériennes), avant de défier la Guinée équatoriale, le dimanche 16 janvier 2022 à Douala (20h00), puis la Côte d'Ivoire, le jeudi 20 janvier 2022, sur le même stade (17h00).

**R.S**

FOOT/ MONDIAL 2022 (ÉLIMINATOIRES/ 5E JOURNÉE)

## Djibouti - Algérie: les "Verts" au Caire dès le 8 novembre

L'équipe nationale de football, s'envolera le lundi 8 novembre pour le Caire (Egypte), soit à quatre jours du match face à Djibouti, prévu le vendredi 12 novembre au stade international du Caire (14h00, algériennes), pour le compte de la 5e journée (Gr.A) du 2e tour des éliminatoires de la Coupe du monde 2022 au Qatar, a appris l'APS hier auprès de la Fédération algérienne (FAF).
Le vol spécial qui s'envolera d'Alger, se rendra d'abord à Paris (France) pour embarquer les joueurs évoluant en Europe, avant de poursuivre son chemin vers le Caire, précise la même source.
Une fois n'est pas coutume, le sélectionneur national Djamel Belmadi a décidé d'avancer le départ pour le Caire, pour préparer au mieux cette confrontation face au Djibouti.
Cette rencontre sera dirigée par un trio arbitral béninois, conduit par Houngnandande Djindo Louis, assisté de ses compatriotes Ayimavo Aymar Ulrich Eric (1e assistant) et Kougbemede Koudogbo Augustin (2e assistant), alors que le quatrième arbitre est le Béninois Mohamed Issa.
L'équipe nationale clôturera le 2e tour des éliminatoires, en recevant le Burkina Faso, le lundi 15 novembre au stade Mustapha-Tchaker de Blida (17h00), pour le compte de la 6e et dernière journée.
Au terme de la 4e journée, l'Algérie et le Burkina Faso se partagent le fauteuil de leader avec 10 points chacun. Le Niger suit à la 3e place avec 3 points, alors que le Djibouti ferme la marche avec 0 point.
Le premier de chaque groupe se qualifiera pour le dernier tour (barrages), prévu en mars 2022.

**R.S**

SPORT/ ALGÉRIE

## Le MJS autorise le retour du public dans les infrastructures sportives

Le ministère de la Jeunesse et des Sports (MJS), a annoncé jeudi dans un communiqué le retour du public dans les différentes infrastructures sportives, toutes disciplines confondues, 19 mois après l'interdiction instaurée en raison de la pandémie du Covid-19.
"Suite à l'accord des services du Premier Ministre et, dans le cadre de l'allègement des mesures de confinement et de la reprise progressive des activités sportives compte tenu de l'amélioration de la situation sanitaire, le MJS annonce sa décision relative au retour du public dans les stades à dater de la deuxième journée du championnat national de football (vendredi et samedi, ndlr), et celui des supporters concernant les autres disciplines sportives à condition de présenter le pass-sanitaire vaccinal prouvant l'injection des deux doses", a indiqué le département ministériel.
Le retour des supporters dans les différentes enceintes sportives, mettra ainsi fin à 19 mois d'interdiction, instaurée par les autorités en raison de la pandémie de Covid-19. Le retour du public doit se faire dans le "respect des gestes barrières conformément au protocole sanitaire en vigueur visant à freiner la propagation de la pandémie du Covid-19.
Par ailleurs, le ministère affirme que l'accès aux stades n'est pas autorisé aux jeunes de moins de 18 ans qui ne sont pas concernés par la vaccination", conclut le communiqué. En septembre dernier, le MJS avait annoncé le retour du public dans les stades et salles de sport, sur présentation du pass sanitaire, en vue de la nouvelle saison sportive 2021-2022.
"En rappel de la décision du Premier ministre du 13 septembre relative à l'allègement du protocole sanitaire et dans le cadre de la reprise des activités sportives et de jeunesse, il a été décidé la réouverture des infrastructures sportives, publiques et privées, ainsi que la reprise des activités et compétitions dans toutes les disciplines, sous condition du strict respect du protocole sanitaire tel que préconisé par les autorités publiques pour faire face à la propagation de la pandémie du Coronavirus", avait indiqué un communiqué du MJS.

**R.S**

FOOTBALL / LIGUE 2 ALGÉRIENNE

## Le derby GCM-ASMO à l'affiche de la 2e journée

Le derby de l'Ouest, entre le GC Mascara qui reçoit l'ASM Oran, sera à l'affiche de la deuxième journée de Ligue 2, prévue aujourd'hui à 15h00, et qui sera marquée également par plusieurs autres duels intéressants, notamment, les chaudes empoignades entre anciens pensionnaires de l'élite USM Annaba – CA Batna et MO Constantine – US Chaouia.
C'est cependant ce chaud duel entre voisins qui devrait le plus captiver l'attention, car outre la grande rivalité sportive qui existe entre les deux clubs, plusieurs autres paramètres devraient entrer en jeu, particulièrement, le résultat de la première journée.
En effet, si le GCM est allé s'imposer (5-0) chez l'USMM Hadjout, l'ASMO a été tenue en échec à domicile par une accrocheuse équipe de l'USMH (0-0).
Ainsi, et contrairement au GCM, qui abordera cette deuxième journée avec l'intention de confirmer sa belle entrée en matière, les Asémistes, eux, voudront probablement se racheter.
Ce qui devrait être également le cas pour les anciens pensionnaires de l'élite, qui ont été rétrogradés en Ligue 2 à l'issue du précédent exercice et dont aucun n'avait réussi à s'imposer au cours de la première journée.
En effet, si l'ASAM avait plus ou moins limité les dégâts, en ramenant un nul de son déplacement chez l'IB Lakhdaria, le CABBA et l'USMBA, eux, se sont inclinés sur le même score (3-1), respectivement chez le MO Béjaïa et le WA Boufarik.
Une opération rachat qui, sur papier, s'annonce faisable, car non seulement le CABBA et l'USMBA auront la chance de jouer chez eux, mais ils seront également appelés à défier des adversaires "prenables", à savoir : l'IB Lakhdaria et l'USMM Hadjout.
Autres duels intéressants, qui vaudront également le détour ce samedi, les chocs USM Annaba – CA Batna et MO Constantine – US Chaouia, car mettant aux prises d'anciens pensionnaires de l'élite, et qui font actuellement partie des "ténors" de la Ligue 2.
De leur côté, les nouveaux promus: JS Bordj Ménael et NRB Teleghma qui avaient réussi un retentissant exploit lors de la première journée, en venant l'un comme l'autre d'un prétendant à l'accession, à savoir, le MO Constantine (3-0) et l'USM Annaba (2-0), seront appelés à confirmer cette belle entrée en matière.
Mais force est de reconnaître que cette fois, la tâche sera moins facile, particulièrement pour le NRBT, qui sera appelé à évoluer en déplacement chez la JSM Skikda, alors que la JSBM aura la chance de recevoir une deuxième fois consécutive au stade de Boumerdès, où elle accueillera le MO Béjaïa.
Tous les matchs de cette deuxième journée sont prévus samedi, à 15h00, suivant le programme de la Ligue nationale de football amateur (LNFA).
Quoique, le doute plane encore sur la participation du CA Batna, qui avait déclaré forfait lors de la première journée contre la JSM Béjaïa, faute de licence.
Un problème administratif épineux, engendré par la crise financière et que la direction batnéenne espère régler avant samedi, pour éviter un nouveau forfait.

**R.S**

SOUDAN

# Le Conseil de sécurité "préoccupé" par putsch

*Le Conseil de sécurité de l'ONU a adopté, jeudi, une résolution unanime sur le Soudan dans laquelle il a exprimé sa "profonde préoccupation" face à la prise du pouvoir par des militaires au Soudan, appelant au rétablissement du gouvernement de transition "dirigé par des civils".*

"Nous exprimons notre vive préoccupation face à la prise de pouvoir militaire au Soudan le 25 octobre, la suspension de certaines institutions constitutionnelles, la déclaration de l'état d'urgence et l'arrestation du Premier ministre Abdallah Hamdok ainsi que d'autres membres civils du gouvernement de transition", souligne le Conseil de sécurité dans une résolution unanime (15 pays) reprise par des médias.
Le Conseil de sécurité a exhorté les autorités militaires au Soudan à "rétablir le gouvernement de transition avec une direction civile, sur la base du document constitutionnel et d'autres documents fondateurs de la période de transition". Il a appelé "les parties prenantes au Soudan à engager un dialogue sans conditions préalables afin de pleinement mettre en œuvre le document constitutionnel et l'Accord de paix de Juba".

**LES AMBASSADEURS DU SOUDAN DANS SIX PAYS RELEVÉS DE LEUR FONCTION**

Le chef de l'armée soudanaise, le général Abdel Fattah al-Bourhane, a décidé jeudi de relever de leurs fonctions les ambassadeurs du Soudan dans six pays, a rapporté la chaîne de télévision Sudan TV.
Selon la même source, cette décision concerne les diplomates en poste à Bruxelles, Genève, Washington, Paris, Pékin et Doha.
Le général Bourhane a décrété lundi l'état d'urgence dans tout le pays et dissous le Conseil de souveraineté et le gouvernement de transition. Il a aussi limogé les gouverneurs régionaux.
Dans une déclaration commune publiée mercredi, les ambassadeurs de dix pays au Soudan ont exigé "la libération immédiate de tous les détenus politiques, et de rencontrer le Premier ministre Abdallah Hamdok".
Il s'agit des ambassades d'Allemagne, d'Italie, des Pays-Bas, de Norvège, d'Espagne, de Suède, de Suisse, du Royaume-Uni, de France et des Etats-Unis à Khartoum.
Lundi à l'aube, l'armée a arrêté des dirigeants de partis, des ministres, ainsi que le Premier ministre et son épouse. Le général Abdel Fattah al-Burhan a annoncé la dissolution des Conseils de souveraineté et des ministres (les autorités de transition), s'est engagé à former un gouvernement de compétences indépendantes, et décrété l'état d'urgence.
Mardi, Hamdok a é ramené sous étroite surveillance, à sa résidence à Khartoum, avec son épouse, selon un communiqué du bureau du Premier ministre soudanais, repris par des médétias.
Le Soudan avait amorcé, depuis le 21 août 2019, une période de transition de 53 mois qui devait s'achever par la tenue d'élections début 2024.
En attendant l'échéance électorale, le pouvoir était partagé entre l'armée, les forces civiles et les mouvements armés qui ont signé un accord de paix avec le gouvernement le 3 octobre dernier.

**R.I**

PALESTINE

## Abas appelle Israël à ouvrir une voie politique

Le président palestinien Mahmoud Abbas a appelé jeudi l'Entité sioniste à ouvrir une nouvelle voie politique basée sur la solution à deux Etats et à mettre en œuvre les mesures visant à renforcer la confiance entre les deux parties, a rapporté l'agence de presse officielle palestinienne WAFA.
Selon l'agence, M. Abbas a fait ces remarques lors d'une rencontre avec le président de la Confédération suisse Guy Parmelin dans son bureau de la ville cisjordanienne de Ramallah.
"Nous tendons la main aux Israéliens pour commencer à mettre en œuvre les mesures de l'instauration de la confiance, puis lancer une piste politique basée sur le principe de la solution à deux Etats", a déclaré le président palestinien. Il a aussi affirmé que la Palestine ne recourrait aucunement à la violence "parce que ce n'est pas la politique du peuple palestinien", ajoutant que le peuple palestinien ne pourrait pas éternellement continuer à vivre sous l'occupation israélienne.
Parallèlement, M. Abbas a averti que la direction palestinienne avait d'autres options au cas où l'Entité sioniste refuserait de lancer une nouvelle voie politique basée sur la solution à deux Etats. De son côté, M. Parmelin a déclaré à M. Abbas que la création d'un horizon politique était la principale préoccupation de la Suisse, ajoutant que son pays s'était engagé à soutenir le dialogue entre les Israéliens et les Palestiniens. Il a également demandé le respect du droit international et le lancement d'un processus politique mettant fin au conflit entre les deux parties.
L'Entité sioniste s'est emparée de la Cisjordanie et d'El-Qods-Est - des territoires revendiqués par les Palestiniens - au cours de la guerre des Six Jours en 1967. Il continue à les contrôler à ce jour, tandis que les Palestiniens veulent créer un Etat indépendant sur ces territoires.

**R.I**

# Brèves

POUR LA 194E FOIS

## Les autorités de l'occupation démolissent un village palestinien

Les autorités de l'occupation israéliennes ont démoli le village palestinien d'Araqib, situé dans la région du Néguev (sud), pour la 194 e fois consécutive, selon un membre du Comité local pour la défense d'Al-Araqib (civile).
Aziz al-Turi a déclaré, jeudi, que les autorités israéliennes "ont démoli le village d'Al-Araqib pour la 194e fois". al-Touri a réitéré que les habitants reconstruiront encore une fois leur village.
Et d'ajouter : "les habitants poursuivront la lutte, et la démolition ne fera qu'accroître leur attachement à leur terre et leur lutte pour leurs droits".
Les autorités israéliennes ont démoli Al-Araqib pour la dernière fois, à la fin du mois de septembre dernier.
Les maisons du village d'Araqib sont construites en bois, en plastique et en tôle, et sont habitées par 22 familles, selon des médias.
Les autorités israéliennes ont démoli le village pour la première fois, en juillet 2010, et depuis lors, il a été démoli à chaque fois qu'il a été reconstruit par ses habitants.
Dans un rapport, le village d'Araqib a été construit pour la première fois pendant la période ottomane, sur des terres achetées par les résidents palestiniens.

**R.I**

YÉMEN

## 12 personnes tuées dans des frappes de missiles houthis à Marib

Au moins 12 personnes ont été tuées dans des frappes de missiles au sud du gouvernorat de Marib, dans le centre du Yémen, ont rapporté des médias citant des sources locales.
Des sources citées par des médias ont rapporté jeudi que des "frappes de missiles houthis" ont visé 5 maisons, dont celle d'un chef tribal, dans la zone d'Al-Amoud située dans le district d'Al-Juba, au sud de Marib.
Et d'expliquer que l'attaque a tué au moins 12 personnes, pour la plupart des civils et blessé plus de 20 autres. Depuis février dernier, les Houthis ont intensifié leurs attaques à Marib, afin d'y étaler leur pouvoir, compte tenu qu'il s'agit du bastion le plus important du gouvernement yéménite et le siège principal du ministère de la Défense, outre ses richesses pétrolières et gazières.
Le conflit au Yémen oppose depuis 2014 les forces du gouvernement reconnu par la communauté internationale, aux éléments du mouvement Ansarulah Houthis, qui ont pris le contrôle d'une partie du territoire, dont la capitale Sanaa.
La situation s'est encore compliquée avec l'intervention de l'Arabie saoudite en 2015, dirigeant une Coalition arabe qui mène des opérations militaires pour soutenir les forces pro-gouvernementales.
La guerre au Yémen en cours pour la septième année consécutive a coûté la vie à 233 000 personnes, tandis que 80% de la population d'environ 30 millions de personnes dépend de l'aide pour survivre dans la pire crise humanitaire au monde, selon les Nations Unies.

**R.I**

# TÉLÉ VISION

## France 3 Commissaire Magellan

21h05

*Aurélien Berger est organisateur de mariage. Patron de la société « Au bonheur des autres », il a consacré sa vie à rendre heureux ceux qui voulaient s'unir.*

## M6 NCIS : Los Angeles

21h05

*L'équipe du NCIS tente encore d'empêcher un conflit global, orchestré par Daesh au Moyen-Orient. Tous les agents sont mobilisés.*

## TMC Columbo

21h05

*Columbo enquête sur la mort d'Adam Evans. Il semble que le célèbre acteur ait eu une crise cardiaque au volant de sa voiture.*

## NRJ 12 Modern Family

21h05

*Les Pritchett vont devoir faire face à de nombreux bouleversements....*

## TF1 Star Academy : on s'était dit rendez-vous dans 20 ans

21h05

*Afin de célébrer les 20 ans du célèbre télé-crochet, des anciens élèves, gagnants et professeurs de la Star Academy, se réunissent.*

## LCP Légaliser le cannabis médical ?

21h00

*Utilisé dans une grande majorité des pays européens, le cannabis médical demeure un sujet très clivant dans l'Hexagone.*

## Chérie 25 Atlantic Crossing : Liaison royale

21h05

*Olav accuse Märtha de mettre les enfants en grand danger, sans même réussir à venir en aide à la Norvège et lui pose un ultimatum.*

## Brad Pitt : sa contre-attaque dans son divorce avec Angelina Jolie échoue

*Coup dur pour Brad Pitt. Sa dernière tentative pour obtenir la garde de ses enfants a été rejetée par la Cour suprême de Californie.*

*Depuis leur séparation en 2016, Angelina Jolie et Brad Pitt se livrent à une bataille judiciaire. L'acteur de 57 ans lutte toujours pour obtenir la garde partagée de ses enfants. Maddox n'est pas inclus dans cette bataille car il est âgé de 20 ans. En revanche, Pax, 17 ans, Zahara, 16 ans, Shiloh, 15 ans et les jumeaux Vivienne et Knox, 13 ans sont concernés.*

*En septembre, la star des films «Fight Club» et «Once Upon A Time In Hollywood» avait demandé par l'intermédiaire de ses avocats de réexaminer le dossier de son divorce avec Angelina Jolie après que le juge privé qui gérait leur divorce, John Ouderkik, avait été disqualifié. Ce dernier avait mis en place un accord qui stipulait que Brad Pitt pouvait obtenir plus de temps avec ses cinq enfants mineurs. Mais Angelina Jolie et ses avocats avaient ensuite lancé une procédure pour écarter John Ouderkik, au motif que ce dernier n'était pas impartial et qu'il n'avait pas été transparent sur toutes ses affaires - il avait notamment bénéficié d'un travail distinct avec les avocats de Brad Pitt sans en faire état.*

*La décision de justice précédemment faite a donc été confirmée cette semaine, écartant les chances de Brad Pitt de passer davantage de temps avec ses fils et filles. L'accord de garde maintenu en place est ainsi celui qui avait été fixé en 2018. «(Angelina Jolie) se concentre sur sa famille et est heureuse que le bien-être de ses enfants ne soit pas guidé par un comportement contraire à l'éthique. Comme l'ont confirmé les cours d'appel de Californie, notre système judiciaire donne la priorité à l'éthique et à l'intérêt supérieur des enfants, et ne tolérera pas d'inconduite judiciaire pour récompenser les intérêts d'une partie. Mme Jolie est heureuse que la famille avance désormais en coopération», a déclaré un représentant de l'actrice. Celle-ci se trouvait le même jour à Londres avec ses enfants pour la promotion de son dernier film, «Les Eternels».*

Quotidien National d'Information
Edité par la SARL NATION EDITION
Capital social de 100 000,00 DA

**Directeur général**
**Omar ATTIA**

**Directeur de la Publication**
**Mohamed BOUAZDIA**

**Impression**
Centre : SIA
Est : SIE
Sud : SIA
Ouest : SIO

**Distribution**
Centre : La Nation
Est : La Nation
Sud : La Nation
Ouest : La Nation

Pour toutes vos publicités, contacter ANEP, 1 rue Pasteur Alger-Centre
**Tél/Fax : 023 50 80 05**

Siège social
30, rue Mehdi Ben Toumert, Bologhine, Alger

Siège de la rédaction
3, rue Ali Boumendjel, Square Port-Saïd, Alger-Centre
**Tél/Fax : 021 71 47 67**

RIB : BDL **005 00170 4002162000 18**

*Tous les manuscrits, lettres et tous documents remis à la rédaction ne sont pas rendus et ne peuvent faire l'objet d'une quelconque réclamation*

## LE 67E ANNIVERSAIRE DU DÉCLENCHEMENT DE LA RÉVOLUTION

# Projection du film documentaire "La bataille d'Alger, l'empreinte" à Paris

*Le Centre culturel algérien à Paris va présenter le film documentaire "La bataille d'Alger, l'empreinte" du réalisateur algérien Cheikh Djemaï à l'occasion du 67e anniversaire du déclenchement de la révolution de libération.*

Le film, qui sera projeté mercredi 3 novembre, traite des pistes les plus importantes de l'énorme film historique "La bataille d'Alger" (1966) du célèbre réalisateur italien Gilo Ponte Corvo. Avec des personnages actifs pour plonger le public dans un parcours de travail cinématographique historique rare.

Le film documentaire de 52 minutes « La bataille d'Alger, l'empreinte », qui a été projeté pour la première fois en 2018, revient sur la genèse du long métrage de Gillo Pontecorvo, « La Bataille d'Alger » (1965).Par le biais d'images d'archives inédites, d'extraits du film et d'interviews de personnalités, le cinéaste retrace le parcours d'une œuvre majeure - des événements de la Casbah algéroise (1956-1957) à la remise du Lion d'Or entrainant la colère de la délégation française à Venise – qui a laissé son empreinte autant dans l'histoire du cinéma que dans celle de l'Algérie.

« La Bataille d'Alger, l'empreinte » s'intéresse au rapport entre histoire et cinéma dans l'œuvre de Gillo Pontecorvo, montrant la réciprocité entre réel et fiction comme la capture de Yacef Saadi par exemple, vue par les journaux télévisés de l'époque et par un extrait du film.

Le documentaire souligne la "quête absolue de la vérité" voulue par Pontecorvo, recueillant les récits autant algériens tel l'ouvrage écrit par Yacef Saadi en 1962, que français à travers les témoignages oraux des parachutistes, afin de construire un récit factuel en dehors de toutes censures. La torture utilisée par l'armée française et montrée dans le film fut l'une des raisons de son interdiction jusqu'en 2004. Cheikh Djemaï questionne l'héritage historique laissé par « La Bataille d'Alger » dans la conscience collective algérienne. Il constate que la fiction a supplanté l'histoire, sur le rôle prédominant d'Alger par rapport au reste du pays dans la guerre menée par le FLN par exemple, ou encore sur la place d'Ali La Pointe, figure de la Résistance dont l'importance symbolique repose intégralement sur le film.

Le film "La bataille d'Alger" (1966) raconte une période de la guerre de libération algérienne à travers l'épopée de résistance menée par les habitants de l'ancien quartier de la Kasbah d'Alger et passe en revue les opérations militaires menées par l'armée française en 1957 à Alger , notamment les tortures qui ont été pratiquées contre les Algériens pour les contraindre à dévoiler les mouvements des militants du Front de libération nationale.

Ce film de guerre historique, tourné en noir et blanc, s'est distingué par ses longs métrages de fiction, d'actualité et de documentaire. Il a été plusieurs fois classé parmi les meilleurs films de l'histoire du cinéma mondial. Il a remporté plusieurs prix, notamment le «Lion d'or " à la Mostra de Venise en Italie en 1966. Il a également été nominé deux fois aux Oscars en 1967 et 1969. Pendant près d'un demi-siècle, le film a été interdit dans les salles françaises, jusqu'en 2004.

**N.H**

## OUM EL BOUAGHI

# 19 films au Journées nationales cinématographiques du film du patrimoine

La maison de la culture Nouar Boubaker de la wilaya d'Oum El Bouaghi abrite actuellement Les journées nationales cinématographiques du film du patrimoine avec la participation de 19 films consacrés au patrimoine national et sa diversité en présence d'amateurs de cinéma et de professionnels de l'audiovisuel.

"La manifestation placée sous le slogan "Le patrimoine support culturel et économique" a présenté 19 œuvres artistiques composées de films traitant de thèmes ayant trait au patrimoine matériel et immatériel de l'Algérie".

Les 19 œuvres de réalisateurs issus des wilayas de M'sila, Relizane, Tizi-Ouzou, Adrar, Mostaganem, Oran, Tissemsilt, Ain Temouchent, Tlemcen, Annaba, Biskra, Naâma et El Bayadh, ont concouru pour le prix du "meilleur court-métrage documentaire".

Le jury est composé du réalisateur Mohamed Fodil Hazourli, en plus des scénaristes Smail Soufit et l'actrice Nidal El Djazairi, a-t-on ajouté.

Des ateliers de formation sont organisés, en marge de cette manifestation, à la maison de la culture Nouar Boubaker au profit des étudiants de l'information et de la communication et les férus de cinématographie, dédiés à l'écriture du court métrage, le maquillage de cinéma, l'accessoire et le décor, en plus d'un atelier sur la bande sonore, selon la même source.

L'objectif de cette manifestation est de "dynamiser et de faire la promotion du patrimoine algérien à travers le film, le cinéma et l'image de manière générale, mais aussi d'encourager les adeptes du cinéma du patrimoine à créer des start-ups dans ce domaine", a souligné M. Salhi.

**R.C**

# El Bayadh : des Journées nationale pour la poésie Melhoun

Les Journées de la poésie Melhoun ont débuté, jeudi, à la maison de la culture "Mohammed Belkheir" de la ville d'El Bayadh, à l'initiative de cette dernière.

Cette manifestation culturelle, organisée en coordination avec l'association "Beït El Qasid" de la poésie Melhoun, s'inscrit dans le cadre du programme de commémoration du 67ème anniversaire du déclenchement de la révolution de Novembre 1954.

Elle est marquée par la participation d'une quarantaine de poètes venus de dix wilayas ainsi que des troupes et associations artistiques de chant traditionnel bédouin.A l'ouverture de l'événement, le directeur de la maison de la culture, Fadlaoui Laghrissi, a souligné que ces journées nationales de la poésie Melhoun visent à faire faire revivre et découvrir ce patrimoine de la région dans le but de le préserver et d'encourager et motiver les créateurs versés dans ce style.

Ce festival se poursuivra jusqu'au 30 octobre courant et sera jalonné par des récitals de poésies et de chants traditionnels bédouins ainsi que par des interventions et conférences sur la littérature populaire et la poésie Melhoun seront présentées par des professeurs universitaires spécialisés dans ce domaine.

Les participants seront conviés à une virée dans les régions d'El Gour, Kasr Bent El-Khas à Brizina, dans le cadre de la promotion des potentialités touristiques de la région.

**R.C**

# Benedict Cumberbatch incarnera l'agent du KGB empoisonné par Alexander Litvinenko

L'acteur britannique Benedict Cumberbatch jouera dans la série "Londongrad" développée par HBO. Basée sur le livre "The Terminal Spy" d'Alan Cowell, la série raconte l'histoire vraie d'Alexander Litvinenko, l'agent du KGB et plus tard un déserteur tué par empoisonnement au polonium-210 en 2006 en Angleterre.

Cumberbatch sera Litvinenko et producteur exécutif du projet via sa société Sunnymarch. David Scarpa écrira le scénario de "Londongrad" et sera également producteur exécutif. Bryan Fogel dirigera et produira via Orwell Productions.

Benedict Cumberbatch, né le 19 juillet 1976 à Londres, est un acteur de théâtre, de cinéma et de télévision. Il s'est distingué dans plusieurs productions théâtrales et s'est fait connaître internationalement avec le rôle principal dans la série télévisée "Sherlock".

Il a joué dans "Brexit" Dominic Cummings, le stratège derrière l'équipe de campagne qui a soutenu le vote pour la sortie de la Grande-Bretagne de l'Union européenne lors du référendum de 2016.

Au cinéma, Cumberbatch a impressionné dans des films tels que "Remorse / Atonement", "A Spy Who Knew Too Much / Tinker Tailor Soldier Spy", "War Horse", "Star Trek Into Darkness", "12 Years of Slave", " Wikileaks: The Fifth Estate" et la trilogie "The Hobbit". Il est également apparu dans des films tels que "1977", "Avengers: Infinity War" et "The Imitation Game", dans lesquels il a joué le célèbre mathématicien britannique Alan Turing qui a décodé les messages cryptés des nazis pendant la Seconde Guerre mondiale. Il faisait partie de "Patrick Melrose", une production Showtime et Sky Atlantic basée sur la série de romans écrits par Edward St. Aubyn. Benedict Cumberbatch a été nominé pour un Oscar pour son rôle dans "The Imitation Game". The Imitation Game », en 2014, et a reçu le titre de Commandeur de l'Ordre de l'Empire britannique (CBE), en 2015.

**REUTERS**

# BTS nommé aux American Music Awards pour le prix d'Artist of the Year

Le boys band K-pop phénomène, Bangtan Boys (BTS), a été nommé aux American Music Awards (AMA) dans trois catégories dont celle d'Artist of the Year, une nomination inédite pour un artiste asiatique. BTS figure également dans les catégories, Favorite Duo or Group-Pop/Rock ainsi que Favorite Pop Song pour le single «Butter». Il est nommé aux AMA pour la quatrième année consécutive.

Les AMA font partie des trois principaux prix musicaux aux Etats-Unis, alors qu'un trophée d'Artist of the Year marquerait pour le septuor une reconnaissance du milieu de l'industrie musicale américaine pour leur popularité mondiale.

Dans cette catégorie considérée comme le prix principal, BTS est en concurrence notamment avec Olivia Rodrigo, Taylor Swift, The Weeknd, Ariana Grande ainsi que Drake. Parmi ces artistes, Olivia Rodrigo a été nommée dans sept catégories aux AMA et le chanteur canadien The Weeknd dans six. Quant à la catégorie Favorite Pop Song, les chansons en lice sont «Butter» de BTS, «Kiss Me More» de Doja Cat, «Levitating» de Dua Lipa, «Drivers License» d'Olivia Rodrigo ainsi que le remix de «Save Your Tears» de The Weeknd et Ariana Grande. La nomination de BTS dans trois catégories aux AMA, en particulier dans la catégorie Artist of the Year est un signe positif avant les Grammy Awards. En mars dernier, le boys band a été nommé dans la catégorie de la Best Performance pop Duo or Group, mais n'a pas réussit à décrocher le trophée. Ces trois catégories présupposées par Variety pour BTS sont, l'Album de l'année, l'Enregistrement de l'année et la Chanson de l'année

BTS pourrait espérer un bon résultat aux AMA et aux Grammy Awards puisque leurs singles ont pris la tête du classement Billboard Hot 100 durant 10 semaines avec «Butter» ainsi qu'une semaine avec «Permission to Dance» et «My Universe». Depuis l'année 2018, BTS a remporté plusieurs prix aux AMA dont Favorite Social Artist, Tour of the Year et Favorite Duo or Group. La cérémonie des AMA se déroulera le 21 novembre prochain au Microsoft Theater à Los Angeles aux Etats-Unis.

**N.C**

# Jeux

## Nombres croisés

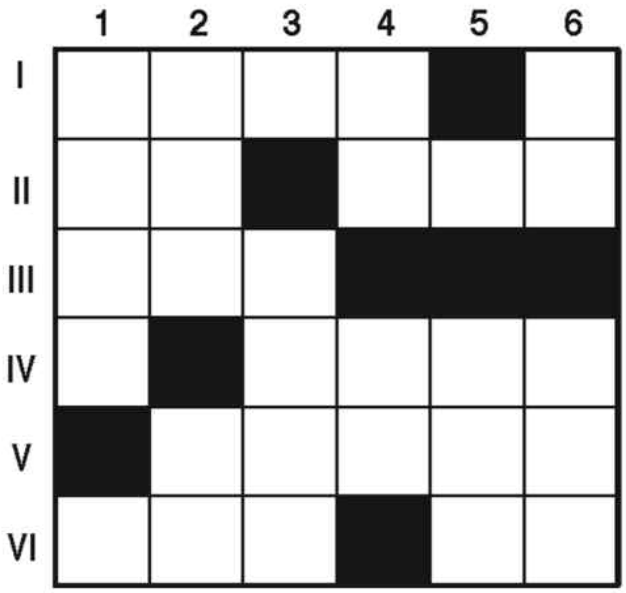

**HORIZONTALEMENT**

**I.** Une année révolutionnaire. **II.** Un département bien connu des rappeurs français. Début du règne de la dynastie capétienne. **III.** Début de l'Hégire, point de départ du calendrier musulman. **IV.** En mètres, la longueur d'un mille nautique. **V.** En lieues, la longueur d'un voyage sous-marin. **VI.** Carré de 11. Quelques année de mariage pour des noces de saphir.

**VERTICALEMENT**

**1.** Une année importante pour la décolonisation. **2.** Charles Martel stoppe les Maures à Poitiers. Un chiffre qui rappelle les flics. **3.** Le vrai début du XXIIème siècle. **4.** Presque cent. L'âge limite des cardinaux pour voter lors d'une élection papale dans un conclave. **5.** Un nombre fétiche pour une célèbre paire de jean's. **6.** Cube de 3. Un petit modèle de la gamme Peugeot.

## Grille muette N° 368

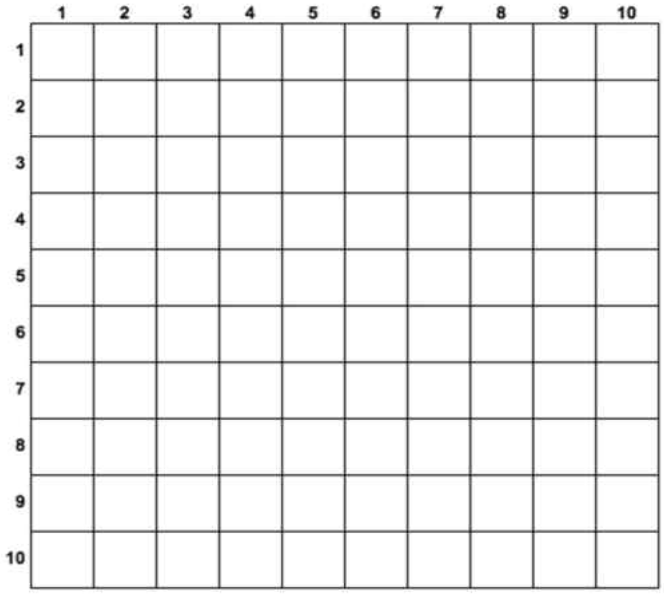

**Horizontalement**

1 Article dans le monde animal.2 Actinopode.3 Terme d'échecs.4 Un jeune loup.- Toile d'araignée russe 5 Son rôle était d'entraîner Brutus (2 mots).6 Maturité belge.- Entre dans la composition du Nil.7 Tagada tagada, voilà un autre dalton !- Métal de transition.8 Fort de Richelieu.- Du bavarois.9 Adoptant.10 Arrive à expiration (brutalement).

**Verticalement**

1 Avec des colonnes.2 Petite coupe.3 Produit du vent...4 Composées.- De l'eau de Pologne 5 Défrichaient de petites tenures.- Cours à l'ouest ou à l'est, selon le genre.6 Le Grec errant.- De la culture chinoise.7 Dérivé de sucre.- Manche.- Doublé pour elle.8 Ville chinoise.9 Général français.- Roulent bien.10 Serpentine.

## Mots croisés grille N° 368

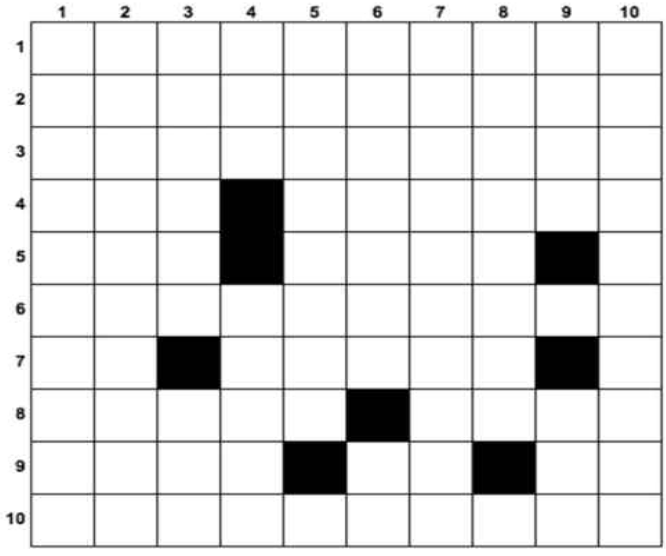

**Horizontalement**

1 De la soie.2 Faire le patient (français).3 Roue du futur...4 C'est naturel !- Régna sur l'Arménie.5 Pièces de raccordement.- Fracture du côté droit.6 Lichens.7 Adverbe.- Symbole de cocufiage.8 Canillée si bossue.- Ile salomonienne.9 Fort du 17.- Métal de transition.- Unité de force.10 Ne se manifeste pas beaucoup.

**Verticalement**

1 Vues pas comme les autres.2 Mettent sur le gril !3 Laridé.- Géographe français (Di).4 Commune des Abruzzes.- c.5 Perce à jour !6 On y faisait aussi des opérations.- Dans l'auxiliaire.7 Apparaît en toute fin de journée (deux mots).8 De la mélancolie.9 Dans le Staffordshire.- Basque.10 Alliage naturel.

" L'un des pires péchés est une personne qui prend son péché à la légère."
{ Abû Bakr al-Siddiq رضي الله عنه }

## Ça s'est passé un...30 Octobre

### 1905: Le tsar Nicolas II instaure un régime constitutionnel en Russie

Le 30 octobre 1905, le tsar Nicolas II instaure un régime constitutionnel en Russie. Cela fait suite à sa défaite face aux Japonais et suite à la Révolution de janvier.

### 1910: mort de Henri Dunant

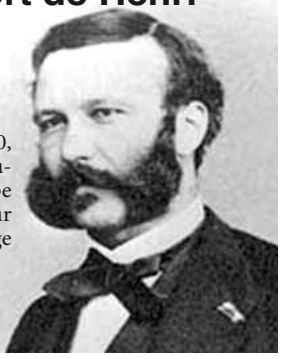

Le 30 octobre 1910, mort de Henri Dunant, philanthrope suisse, fondateur de la Croix Rouge en 1863.

### 1938: La guerre des Mondes

Le 30 octobre 1938, la population américaine croient à une invation d'extra-terrestre venus de la planète Mars. C'est une émission d' Orson Welles diffusé sur la radio sur CBS. Le scénario est basé sur le livre de H.G. Wells, La guerre des Mondes.

## Mots Fléchés N° 368

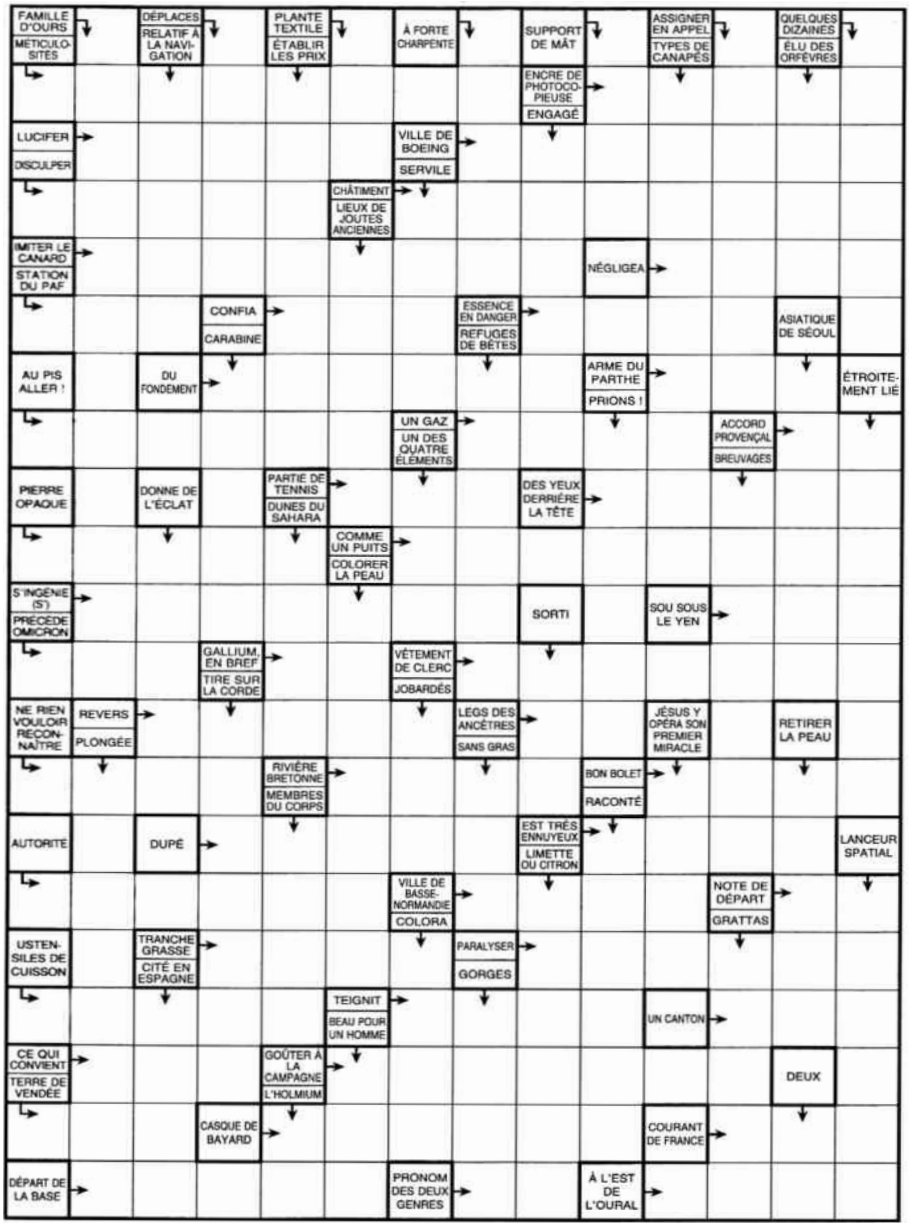


## Mots mélés

| | | | | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| S | A | P | I | N | N | E | I | G | E | P | E |
| A | A | M | E | L | A | S | U | R | E | J | N |
| N | D | R | E | V | E | I | L | L | O | N | N |
| T | P | I | E | B | R | A | B | X | I | C | E |
| O | R | N | N | L | B | R | B | U | R | T | R |
| N | T | A | A | D | M | F | U | E | T | L | E |
| E | E | N | I | M | E | H | C | O | L | C | T |
| S | D | B | H | N | C | H | H | V | L | O | E |
| E | T | O | I | L | E | T | E | U | O | J | F |
| C | U | U | A | E | D | A | C | H | A | N | T |
| X | T | L | E | N | I | T | U | L | E | O | N |
| E | M | E | S | S | E | G | A | M | O | U | R |

AMOUR
AVENT
BARBE
BOULE
BUCHE
CADEAU
CHANT
CHEMINEE
CLOCHE
CRECHE
DECEMBRE
DINDE
ETOILE
EXCES
FETE
FRAIS
GUIRLANDE
HOTTE
HOUX
JERUSALEM
JOUET
LUTIN
MAGES
MESSE
NEIGE
NOEL
RENNE
REVEILLON
SANTON
SAPIN
TRAINEAU
VOEUX

LA NATION
Samedi 30 Octobre 2021

BLIDA

## Reprise de l'exploitation commerciale de la télécabine

L'entreprise Métro d'Alger (EMA) a annoncé jeudi dans un communiqué la reprise de l'exploitation commerciale de la télécabine de Blida aujourd'hui prochain. "L'entreprise Métro d'Alger (EMA) et l'Entreprise de transport algérien par câbles (ETAC Spa) informent les usagers que la reprise de l'exploitation commerciale de la télécabine de Blida qui relie la ville de Blida à Chréa aura lieu samedi 30 octobre 2021", souligne le document. "L'EMA et l'ETAC comptent sur la vigilance des usagers afin de respecter le protocole sanitaire mis en place et d'observer toutes les mesures de lutte contre la propagation de la Covid-19 pour préserver leur santé et celle des autres", ajoute la même source.

HORAIRE DES PRIERES

| SOBH | DOHR | ASSER | MAGHREB | ICHA |
|---|---|---|---|---|
| 05:53 | 12:41 | 15:44 | 17:57 | 19:20 |

Météo

| | | | |
|---|---|---|---|
| Alger | 26 | Tizi Ouzou | 25 |
| Tiaret | 24 | Béjaïa | 25 |
| Constantine | 24 | Oran | 26 |

BORDJ BOU ARRERIDJ

## Saisie de 390 pièces de monnaie archéologiques

Les éléments de la brigade de Gendarmerie nationale de Bordj Bou Arreridj ont saisi 390 pièces de monnaie archéologiques datant de l'époque romaine et appréhendé cinq suspects âgés entre 34 et 38 ans, a indiqué jeudi un communiqué de ce corps constitué. Cette opération fait suite à des informations parvenues aux éléments de cette même brigade faisant état de trois personnes s'adonnant à un trafic de pièces archéologiques, a précisé le communiqué, ajoutant qu'après l'identification de ces personnes, un plan d'action a été élaboré pour les appréhender. Les suspects ont été interpellés à bord d'un véhicule sur l'autoroute Est-ouest (station de service de Ain Zada), à la sortie Est de la wilaya de Bordj Bou Arreridj, a indiqué le même document, soulignant qu'après la fouille du véhicule, 390 pièces de monnaie archéologiques ont été retrouvées à l'intérieur, ainsi que des outils et des équipements de détection de métaux. L'enquête a démontré que les pièces saisies, provenant d'une des wilayas du Centre, sont en bronze, en cuivre et en argent et remontent à l'époque romaine (IIe siècle), à la période du règne de l'empereur Septime Sévère, a-t-on noté. Les procédures de l'extension de la compétence ont également permis d'arrêter deux autres personnes impliquées dans cette affaire, le véhicule utilisé et 12 téléphones portables, a ajouté la même source.

ORAN

## Démantèlement d'un réseau spécialisé dans la commercialisation de stupéfiants

Les services de police ont démantelé un réseau criminel spécialisé dans la commercialisation de stupéfiants et de psychotropes composé de deux individus comme ils ont saisi près de 7 kilos de kif traité, a-t-on appris, jeudi, de la direction de la sûreté de la wilaya d'Oran. L'opération a eu lieu suite à l'exploitation d'informations parvenues à la brigade mobile de la police judiciaire de Sidi Bachir faisant état du transport, par ce réseau, d'une quantité de drogue du douar Boudjemâa au centre-ville d'Oran, passant par Sidi Bachir, a-t-on indiqué à la cellule de communication et des relations publiques. Après la surveillance des activités du réseau, un plan a été mis en place aboutissant à l'arrestation du premier mis en cause à bord d'une voiture dans laquelle les policiers ont découvert 69 plaquettes de kif traité d'un poids total de 6,90 kilos. Poursuivant leurs investigations, les policiers ont pu déterminer l'identité du second complice et ont procédé à son arrestation dans la ville d'Oran à bord d'une voiture. L'opération a également permis de saisir des armes blanches, trois téléphones mobiles et une somme de 13.000 DA issue des revenus du trafic, en plus de deux voitures utilisées dans le transport de la drogue, a-t-on souligné. Une procédure judiciaire a été engagée contre les mis en cause dont l'un est un repris de justice.

CORONAVIRUS EN ALGÉRIE

## 110 nouveaux cas, 64 guérisons et 06 décès

Cent dix (110) nouveaux cas confirmés de coronavirus (covid-19), 64 guérisons et 6 décès ont été enregistrés en Algérie, a annoncé hier le ministère de la Santé dans un communiqué. Le total des cas confirmés s'élève ainsi à 206.270, celui des décès à 5.913, alors que le nombre de patients guéris est passé à 141.532 cas. Par ailleurs, 10 patients sont actuellement en soins intensifs, note la même source.
En outre, 21 wilayas n'ont recensé aucun cas en 24 heures, 20 autres ont enregistré de 1 à 9 cas, tandis que 3 wilayas ont enregistré 10 cas et plus.
Le ministère rappelle, par la même occasion, que la situation épidémiologique actuelle exige de tout citoyen vigilance et respect des règles d'hygiène et de distanciation physique, tout en insistant sur le respect du port du masque.

DJELFA

## Un mort et cinq blessés dans deux accidents de la circulation

Une personne a trouvé la mort et cinq autres ont été blessées dans deux accidents distincts de la route, survenus dans la nuit de mercredi à jeudi, sur le réseau routier de Djelfa, a-t-on appris auprès de la Protection civile de la wilaya. Selon le chargé de communication par intérim, l'adjudant Ali Kerriche, l'unité secondaire d'Ain Ouessara, est intervenue suite à un premier accident qui s'est produit sur l'axe de la RN 40 reliant Ain Ouessara à Sidi Laàdjel suite à une collision entre un camion et un véhicule touristique, ayant causé la mort d'un homme de 37 ans, et des blessures diverses à deux autres personnes âgées de 38 et 45 ans, qui après avoir été assistées, sur place, ont été transférées à l'hôpital d'Ain Ouessara. L'unité secondaire de Hed S'hari, est intervenue pour sa part suite au dérapage d'un véhicule touristique et son renversement au lieu-dit "Serssou". L'accident a causé des blessures plus ou moins graves à trois personnes, qui ont reçu les premiers secours, sur place, avant leur transfert aux urgences de l'hôpital de Hed S'hari. Une enquête a été ouverte par les services sécuritaires compétents pour déterminer les circonstances exactes de ces deux accidents de la circulation.

ORAN

## Saisie de viandes mélangées à un produit destiné à la conservation des cadavres

Les services de la gendarmerie nationale d'Oran ont mis un terme, dernièrement, à l'activité d'un boucher qui utilisait du produit chimique destiné à la conservation des cadavres pour prévenir l'avarie des viandes blanches et rouges mises en vente, a-t-on appris, jeudi, de ce corps de sécurité. L'opération a été menée sur la base d'informations parvenues à la brigade de recherches de la gendarmerie nationale d'Oran faisant état de l'usage par un boucher activant au niveau du quartier "Gambetta", du métabisulfite de sodium, un produit destiné, entre autres, à la conservation des cadavres et ce, pour prévenir l'avarie des viandes vendues aux restaurants et autres commerces. Les éléments de la brigade de sûreté et d'intervention se sont déplacés, en compagnie des agents du service de la protection des consommateurs et répression des fraudes à la direction locale du commerce, sur les lieux pour arrêter le mis en cause et un autre acolyte arrêté en flagrant délit. L'opération a permis la saisie de 2,6 quintaux de viandes blanches et rouges impropres à la consommation, 270 grammes de métabisulfite de sodium, 1.900 kg de gypse et une somme de 500.000 DA provenant des recettes de ce commerce, ainsi que du matériel de boucherie rouillé ne répondant pas aux conditions minimales d'hygiène.

PRODUCTION, DISTRIBUTION ET EXPLOITATION DU FILM SUR L'EMIR ABDELKADER"

## Création de l'établissement "Al Djazaïri

Le décret présidentiel portant création de l'établissement public "Al Djazaïri pour la production, la distribution et l'exploitation du film sur l'Emir Abdelkader", placé sous la tutelle du Premier ministre et chargé de "produire, de distribuer et d'exploiter le film cinématographique consacré à l'Emir Abdelkader", a été publié au dernier numéro du Journal officiel.
Le décret n 21-413, publié au Journal officiel numéro 81 daté du 24 octobre 2021, stipule que c'est un "établissement public à caractère industriel et commercial, doté de la personnalité morale et jouit de l'autonomie financière" dont le siège sera installé à Alger.
L'établissement aura pour mission d'assurer la "préparation et le développement du scénario du film consacré à l'Emir Abdelkader", "d'acquérir, de louer et d'équiper, en Algérie et à l'étranger, les installations et équipements techniques nécessaires, notamment les studios de tournage, de sonorisation et de post-production, les décors et les laboratoires, ainsi que les outils de numérisation, d'archivage et de stockage", de "produire, de distribuer et d'exploiter le film cinématographique consacré à +l'Emir Abdelkader + et de tous les produits cinématographiques et/ou audiovisuels y afférents". L'établissement est également chargé de "distribuer le film et ses dérivés sur le marché national et international sur tout support d'exploitation, d'exploiter le film et ses dérivés, de gérer le recouvrement des droits moraux et financiers du film et ses dérivés, et d'assurer la communication et la publicité autour du film".
Le centre sera "administré par un conseil d'administration qui comprend "le représentant de la Présidence de la République, le représentant du ministre de la défense nationale, le représentant du ministre chargé des affaires étrangères, le représentant du ministre chargé de l'intérieur et des collectivités locales, le représentant du ministre des moudjahidine " et un représentant de chacun des ministères des finances, de la communication, la culture, de l'industrie, du commerce, et de la microentreprise".
Le conseil d'administration compte également "un représentant du personnel du centre ainsi qu'une personnalité choisie par l'autorité de tutelle en raison de ses connaissances ou son expérience dans le domaine de l'industrie cinématographique".

FÊTE DE LA RÉVOLUTION

## La journée du lundi 1er novembre chômée et payée

La journée du lundi 1er novembre 2021, coïncidant avec la célébration de la fête de la Révolution, sera chômée et payée pour l'ensemble des personnels des institutions et administrations publiques, des établissements et offices publics et privés, indique jeudi un communiqué commun du ministère du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale et de la Direction générale de la Fonction publique et de la réforme administrative.
"A l'occasion de la fête de la révolution et conformément à la loi n 63-278 du 26 juillet 1963 modifiée et complétée fixant la liste des fêtes légales, la journée du lundi 1er novembre 2021 est chômée et payée pour l'ensemble des personnels des institutions et administrations publiques, des établissements et offices publics et privés, ainsi qu'aux personnels des entreprises publiques et privées, tous secteurs et statuts juridiques confondus, y compris les personnels payés à l'heure ou à la journée", précise le communiqué.

OUED EL KHEIR (MOSTAGANEM)

## Chute d'une personne dans un puits artésien

Une personne est tombée, mercredi, dans un puits artésien dans la commune de Oued El Kheir au sud-ouest de Mostaganem, selon la direction de wilaya de la Protection civile. Les unités de la Protection civile sont intervenues mercredi aux environs de 14h pour sauver une personne tombée dans un puits artésien d'une profondeur de 26 mètres au village de Touaoula dans la commune de Oued El Kheir, selon la même source. L'opération de sauvetage effectuée par des équipes spécialisées de l'unité principale et celle de Aïn Tedeles avec l'aide des citoyens se poursuit pour dégager la victime âgée de 46 ans, indique-t-on de même source.
"Toutefois, les institutions, administrations, établissements, offices et entreprises précités sont tenus de prendre les mesures nécessaires pour assurer la continuité des services organisés en mode de travail posté", souligne la même source.